

L'Intérieur publie les statistiques des candidatures présentées à l'échelle nationale

## Le PPS a couvert presque toutes les circonscriptions électorales législatives féminines et régionales

Le nombre des listes de candidatures présentées à l'échelle nationale pour l'élection des membres de la Chambre des représentants, au titre de l'ensemble des circonscriptions locales et des circonscriptions électorales régionales, s'élève à 1.704, indique un communiqué du ministre de l'Intérieur. Selon les données provisoires relatives aux candidatures déposées pour l'élection des membres de la Chambre des représentants, recueillies au terme de la période consacrée au dépôt des déclarations de candidature, le nombre des listes de candidatures présentées à l'échelle nationale au titre de l'ensemble des circonscriptions locales et des circonscriptions électorales régionales s'élève à 1.704, pour un total de 6.815 candidatures, avec une moyenne nationale de plus de 17 candidatures par siège, selon la même source. Quant au nombre des candidatures déposées au niveau national, au titre de l'élection des membres des conseils des communes et d'arrondissements prévue le 8 septembre prochain, il s'élève à 157.569, dont 62.793 sous forme de listes et 94.776 sous forme de candidatures individuelles, soit une moyenne nationale de près de 5 candidatures pour chaque siège, contre 130.925 candidatures en 2015, en hausse de plus de 20%, indique un communiqué du ministre de l'Intérieur. Enfin, le nombre des listes de candidatures déposées



pour l'élection des membres des Conseils régionaux, comprenant 678 sièges, a atteint 1.123, a indiqué un communiqué du ministre de l'Intérieur. Ces listes comportent 9.892 candidatures, soit 15 candidats par siège, dont 3.936 sont des femmes (soit 40%), a précisé la

même source, ajoutant que le nombre des Conseillers régionaux qui ont déposé leurs candidatures pour l'élection régionale est de 300, soit 44,24% des membres exerçant leurs fonctions actuellement, selon la même source.

Aïcha Amrhar, candidate aux législatives dans le Sous

## Une combattante héroïque sur tous les fronts

■ Saoudi El Amalki

Les élections législatives ont toujours été une exclusivité masculine, convoitées surtout par de ce qu'on est habitué à baptiser de notables sans connotation péjorative, néanmoins pour une minorité citoyenne. Se présenter donc à cette épreuve est un gros risque, puisqu'elle nécessite énormément de moyens à pourvoir afin de frayer une place au soleil. Dans son souci de permettre l'accession à l'hémicycle au sexe féminin, l'Etat devait inventer des formules incitatives à cet effet, notamment la liste nationale et, actuellement, le passage à travers des élections régionales.

P. 5

Dounia Bouqchqouch, candidate PPS à Chefchaouen

## Les jeunes à l'heure du changement...

C'est parti! Le coup d'envoi de la campagne électorale pour la Chambre des Représentants dans les circonscriptions locales et régionales, pour les conseils des Régions dans les différentes provinces et pour les collectivités locales, a été donné jeudi dernier au siège national du parti à Rabat. Cette année, et malgré la situation épidémiologique, la jeunesse du parti du Livre n'a pas manqué ce grand rendez-vous politique et électoral en participant massivement par des candidatures dans les différentes circonscriptions dans les quatre coins du pays.

(P. 5)

Les restrictions durant la campagne

## Un pas de géant pour éliminer l'argent politique

■ Karim Ben Amar

La campagne électorale a débuté le jeudi 26 août à 00H. En pleine pandémie, la bataille électorale est organisée dans des conditions exceptionnelles. Sans la traditionnelle distribution de tracts, sans démonstration de force (marche à plusieurs centaines) et sans meeting géant, la campagne s'annonce très différentes des précédentes. À Tanger, ville accaparée par les « nababs » des élections depuis bien trop longtemps, le PPS est de la partie et compte bien arracher autant de sièges que possible afin d'appliquer son programme inclusif. Représenté aux élections législatives, communales et régionales, les camarades se sont mis à la tâche dès les premières heures de la campagne.

P. 5

Invité jeudi 26 août de « Face à l'info » de « Le Matin TV »

## Benabdallah : l'utilisation massive de l'argent est une dérive inquiétante pour le processus démocratique

Fidèle à sa franchise, à son sérieux et à son honnêteté, le Secrétaire Général du Parti du Progrès et du socialisme, Mohammed Nabil Benabdallah a dénoncé

l'utilisation massive et sans précédent de l'argent, qui marque à présent la campagne électorale pour les scrutins du 8 septembre prochain.

P. 4



Sahara marocain

## Le Tribunal Fédéral Suisse conforte la position officielle du gouvernement

Le Tribunal Fédéral suisse a rendu récemment un arrêt soutenant et confortant la position officielle du gouvernement suisse au sujet de la question du Sahara marocain. Dans son arrêt, le Tribunal Fédéral a rejeté le recours déposé

par un individu contestant la décision des autorités suisses de refuser désormais, lors du renouvellement de son permis de « réfugié », de faire apparaître la pseudo "sahara occidental" sous la rubrique "nationalité".

P. 3

Sahara marocain

## Hilale démystifie la thèse algérienne

Intervenant en réaction à la déclaration intempestive, irrespectueuse et mensongère du représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, Soufiane Mimoumi, lors des travaux du séminaire régional du C24 pour les Caraïbes qui se tient à la Dominique du 25 au 27 août 2021, l'ambassadeur, Représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale a mis en flagrance, preuves à l'appui, la responsabilité historique, politique, diplomatique, militaire et humanitaire de l'Algérie dans la création et le maintien du différend artificiel autour du Sahara marocain.

P. 3

Rupture unilatérale des relations avec le Maroc

## Les partis politiques déplorent la décision « inappropriée » d'Alger

Les chefs de plusieurs partis politiques ont déploré la "décision unilatérale et inappropriée" des autorités algériennes de rompre les relations diplo-

matiques avec le Maroc, jugeant nécessaire de préserver les liens historiques unissant les deux peuples frères.

P. 2

Candidat PPS à Rabat-Océan

## Le SG du PPS conduit sa campagne électorale à Hay Riad et au quartier l'Océan

Le Parti du Progrès et du Socialisme a organisé, dimanche, sous la conduite de son Secrétaire Général, Mohammed Nabil Benabdallah, candidat au titre de la circonscription législative Rabat-Océan, une tournée à Hay Riad dans le cadre de la campagne électorale, menée par le PPS dans les différentes circonscriptions au niveau national. Au cours de cette tournée, le Secrétaire Général était accompagné de Lhousein Louardi, Abdelahed Fassi Fihri, Mustapha Addichane et Azzouz Senhaji, membres du bureau politique et Nadia Touhami, également membre du bureau politique et tête de liste régionale à Rabat-Salé-Kénitra et par plusieurs autres militantes, candidates et candidats du parti dans les circonscriptions locales dans les arrondissements de Rabat-Agdal-Hassane et d'autres arrondissements. Au cours de cette sortie, les militantes et les militants du parti, conduits le SG ont sillonné les rues à Hay Riad où ils ont été chaleureusement accueillis par les citoyennes et les citoyens, qui ont exprimé pour la plupart d'entre eux leur soutien à la candidature du Secrétaire Général au titre de la circonscription de Rabat-Océan pour la Chambre des représentants.

Réagissant à leurs propos de soutien, Benabdallah a souligné la volonté du PPS de poursuivre avec la nouvelle génération de ses candidates et de ses candidats et de ses militants en général la défense, le plaidoyer et le portage des causes des citoyennes et des citoyens dans les différentes régions et pro-



(Ph: Redouane Moussa)

vinces du pays dont Rabat.

S'adressant aux citoyennes et citoyens, il les a de nouveau appelés à participer massivement aux scrutins du 8 septembre et à voter pour les candidats du Parti du Livre, l'un des partis nationaux qui ne comptent que sur le vote propre, sain et libre des citoyennes et des citoyens, qui aspirent à un Maroc nouveau, au changement et au progrès.

Il leur a expliqué aussi que par leur vote massif, ceux qui boudent actuellement les élections et la politique, ont la possibilité de

changer le cours des événements au profit des partis nationaux, comme le PPS qui appelle les citoyennes et les citoyens probes, droits à agir pour contrer ceux qui essaient de s'imposer à travers l'utilisation massive de l'argent pour acheter électeurs et candidats. Le PPS comprend parfaitement la déception des citoyens lassés par les promesses non tenues de candidats corrompus, dont les pratiques ont poussé les gens et en particulier les jeunes à tourner le dos aux partis politiques et à la politique en général.



## Rupture unilatérale des relations diplomatiques avec le Maroc

## Les partis politiques déplorent la décision « inappropriée » d'Alger

« Les chefs de plusieurs partis politiques ont déploré la "décision unilatérale et inappropriée" des autorités algériennes de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, jugeant nécessaire de préserver les liens historiques unissant les deux peuples frères. »

Les dirigeants de ces formations estiment que le contexte régional et mondial actuel exige, en revanche, des actions à même de rassembler les peuples de la région maghrébine autour des valeurs et des intérêts communs, pour avancer ensemble sur la voie du progrès et de la croissance partagée.

"Nous regrettons la position des dirigeants algériens de rompre les relations diplomatiques et de chercher par tous les moyens à déstabiliser le Maroc", déclare à la MAP le secrétaire général du Mouvement populaire (MP), Mohand Laenser, relevant que le Royaume "ne se laissera guère intimider et continuera à défendre son intégrité territoriale".

Il a invité l'Algérie à "assumer la responsabilité de sa décision", notant que les différends persistants entre les deux pays sont le résultat de l'entêtement de l'État voisin à soutenir les séparatistes du polissario.

Les arguments avancés par les autorités algériennes pour justifier leur récente décision "sont dénués de toute crédibilité", en ce sens qu'il est "impensable que le Maroc soit à l'origine des feux de forêt en Kabylie", s'est exclamé le dirigeant politique, qui a dénoncé les accusations fallacieuses de l'Algérie.

De son côté, le secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), Mohamed Nabil Benabdallah a souligné que la décision unilatérale du régime algérien de rompre les relations diplomatiques avec le Royaume est "une décision arbitraire et incompréhensible".

En prenant une telle décision, l'Algérie se cherche par tous les moyens une échappatoire aux problèmes alimentant l'instabilité politique, économique et sociale dans ce pays maghrébin, a-t-il expliqué dans une déclaration similaire, ajoutant que cette attitude ne représente en aucun cas la volonté du peuple algérien.

Il y a d'un côté un système politique stable et ouvert au Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et, de l'autre, un système "opaque et isolé" qui pâtit d'innombrables dysfonctionnements, a fait observer M. Benabdallah. A défaut d'apporter des réponses aux attentes de ses citoyens, l'Algérie s'échine, selon lui, à vouloir convaincre son opinion publique et la communauté internationale que le Royaume



aurait un rôle dans ses problèmes.

Dans le discours du Trône, a-t-il rappelé, SM le Roi a tendu la main à l'Algérie en vue de l'ouverture des frontières et la réalisation du développement commun, alors que le régime algérien a emprunté une voie tout à fait opposée en s'enlisant davantage dans une rivalité stérile.

Dans le même ordre d'idées, le premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Driss Lachgar, a qualifié de "profondément regrettable" la décision algérienne, en dépit des signaux positifs et explicites que comportaient le discours du Trône. "Nous avons espéré que les dirigeants algériens répondent favorablement à l'appel royal, mais nous sommes loin d'être surpris par la posture algérienne", a-t-il relevé.

En effet, le Souverain avait renouvelé son appel à une action commune en vue de promouvoir des relations bilatérales fondées sur la confiance, le dialogue et le bon voisinage et d'œuvrer à l'unisson à l'amélioration des liens bilatérales au service des intérêts des deux peuples frères, a rappelé M. Lachgar. "Nous estimons à l'USFP que le Royaume se doit aujourd'hui de relever un double défi : la crise de la Covid-19 et le défi du voisinage. C'est ce qui a été exprimé de manière éloquente dans le discours royal du 20 août", a-t-il expliqué.

Le chef de l'Union constitutionnelle (UC), Mohamed Sajid, s'est dit pour sa part "étonné de la décision algérienne à un moment où l'on aspirait à tourner la page du passé dans la foulée du discours de SM le Roi".

Cette démarche s'inscrit aux antipodes des principes du bon voisinage ainsi que des valeurs civilisationnelles et de la lutte commune contre l'occupation, a-t-il dit, affirmant qu'elle va aussi à l'encontre des intérêts mêmes des deux peuples et de la nécessaire complémentarité dans les divers domaines. Pour le dirigeant politique, tourner le dos à une histoire commune multiséculaire à l'aune d'une décision unilatérale s'avère tant inopportune qu'inappropriée.

La secrétaire générale du Parti socialiste unifié (PSU) Nabila Mounib, a quant à elle exprimé son regret quant à la situation actuelle, déplorant que les peuples du Maghreb tardent à voir se concrétiser le rêve d'un Grand Maghreb uni et démocratique. Le régime algérien "a fait rater au peuple l'occasion de construire un État démocratique, tout en prétendant que la question du Sahara marocain constitue un problème intérieur", a-t-elle poursuivi. "Les peuples maghrébains n'en forment qu'un seul avec une histoire et un avenir communs", a affirmé Mme Mounib qui a appelé à ne jamais cesser de tendre la main au peuple algérien.

## À vrai dire



Saoudi El Amalki

## La rage Algérienne

Depuis fort longtemps, la frénésie algérienne monte d'un cran. L'hostilité farouche à l'égard de notre pays est telle qu'elle ne sait plus à quel saint se vouer face à la montée en flèche de la sympathie dont s'entoure son rival, un peu partout dans le monde entier. Le régime désemparé reproche à son proche voisin d'avoir incendié le nord de son territoire, notamment la Kabylie dont l'agitation du mouvement d'autodétermination dégénère de plus belle. De même, il alimente le brasier de son aigreur à travers le « soutien » illusoire à la Kabylie par le Maroc, sur la scène plénière des non-alignés, alors qu'il s'est agi d'une énième provocation, perpétrée par le chef de la diplomatie algérienne à l'adresse de notre cause nationale. Son interlocuteur marocain avait logiquement rétorqué à cette dérive fourbe, en rappelant à l'ordre, par l'évocation de la question kabyle sur son propre sol à laquelle il importe de se pencher, au lieu de « se limiter à voir la bosse des autres ! ». Ces deux argumentaires fallacieux de bout en bout, mis en avant par le régime envers son « ennemi » juré, des lustres durant, ne sauraient induire en erreur, aussi bien la population régionale que celle de la communauté universelle. Il ne fait donc pas de doute qu'à travers ses fantasmagories à sornettes, launte algérienne tente en vain et sans vergogne, de détourner l'opinion interne du désastre socio-économique qui frappe de plain-fouet une Nation en pleine décadence. Le déchaînement hebdomadaire sur les rues des principales villes du pays en est, en fait, une parfaite illustration de ce malaise collectif qui ébranle le pays. De surcroît, les gouvernants algériens n'ont plus le crédo « idéologique » qu'ils brandissaient, depuis la marée rouge du front de la « libération nationale » des peuples de l'oppression impérialiste, ni les moyens de régler les factures onéreuses, occasionnées par l'appui-mirage de l'entité fictive devenue, à la longue, un lourd fardeau pour un régime discrédité et surendetté jusqu'au cou. En plus, les militaristes algériens s'enragent à mort, depuis que son voisin de l'ouest se conforte par la reconnaissance des États-Unis de la marocanité du Sahara, d'une part, mais aussi de la « normalisation » des rapports avec les Israéliens, sots l'égide américaine. Alger se voit l'étau se resserrer alors sur sa thèse qui s'affaisse au fil du temps, mais s'entête à s'en rendre à l'évidence, d'autant plus que son économie, fondée sur les ressources gazières et pétrolières, s'effondre sans aucun souci de valorisation de tout ce potentiel énergétique fossile en projets de production. Ce à quoi, en revanche, s'est attelé notre pays, d'abord par la politique des barrages, lancée par feu Hassan II, depuis les années 60, ensuite par la stratégie édifiancée des grands chantiers qui jalonnent actuellement tous les points du royaume. L'Algérie a beau s'en prendre à son voisin, au lieu de lui répliquer la main tendue, il ne fait donc que se fourrer le doigt dans l'œil à l'instant même où les pays frontaliers mènent des opérations de coopération de haute envergure au service de leurs peuples.

## Rentrée scolaire

## Les modes d'enseignement tributaires du progrès en termes d'immunité collective

La rentrée scolaire 2021-2022 se déroulera selon des modes pédagogiques prenant en considération, outre les mesures annoncées précédemment, le progrès enregistré sur la voie de l'immunité collective face à la Covid-19, a annoncé samedi le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Dans un communiqué publié samedi, le ministère souligne que cette décision tient en compte l'évolution de la situation épidémiologique et des disparités constatées entre les diverses régions et provinces du Royaume, de même que l'étude des différents scénarios possibles d'organisation de la scolarité dans un tel contexte.

La rentrée scolaire prendra en considération l'opération de vaccination pour la tranche d'âge 12-17 ans, aux côtés des mesures qu'adopteront les autorités compétentes pour faire face à la propagation de la pandémie de Covid-19, afin de garantir un apprentissage dans des conditions optimales de sécurité pour tous les élèves, les cadres pédagogiques et administratifs.

"A l'instar de la précédente année scolaire, la volonté des familles sera prise en compte

concernant le mode pédagogique à adopter, sachant que le ministère veillera à ce que les différentes formules d'apprentissage pédagogique soient disponibles", ajoute le communiqué.

S'agissant des modes pédagogiques qui seront adoptés par les établissements d'enseignement publics et privés, ainsi que par les écoles des missions étrangères, le ministère précise que le mode d'enseignement présentiel sera adopté dans les établissements scolaires réunissant les conditions matérielles de distanciation physique, comme c'est le cas pour les établissements situés en milieu rural, à condition que le nombre des élèves ne dépasse pas 20 pour chaque classe.

L'enseignement présentiel sera aussi adopté dans les établissements scolaires où tous les élèves sont vaccinés, alors que le mode d'enseignement par alternance, entre présentiel et auto-apprentissage, sera déployé dans le reste des établissements.

Le communiqué note que le mode d'enseignement à distance sera adopté en réponse aux souhaits des familles ou en cas d'apparition d'un foyer épidémiologique dans un établissement scolaire.

Ainsi, ces modes d'enseignement seront

appliqués en fonction de la situation de chaque établissement à part, tout en confiant la latitude aux autorités territoriales, éducatives, sanitaires et locales d'opter pour l'une des solutions, poursuit-on.

"Dans tous les cas, il sera procédé à la poursuite de l'application stricte des mesures préventives individuelles et collectives arrêtées dans le protocole sanitaire en vigueur dans l'ensemble des établissements d'éducation et de formation et qui sera actualisé en cas de nécessité, à la lumière des recommandations des autorités sanitaires", indique le ministère.

Pour ce qui est du calendrier de rentrée 2021-2022, la même source rappelle qu'en date du 1er septembre prochain, il est prévu la reprise des cadres et fonctionnaires de l'administration éducative, du corps des inspecteurs, des cadres chargés de la gestion des services matériels et financiers, du corps de l'orientation et de la planification éducatives, du corps de la gestion éducative et administrative, des cadres administratifs communs. La reprise du corps enseignant est programmée pour le 2 septembre, tandis que le démarrage effectif des cours est prévu le 10 du même mois, conclut le communiqué.

ROYAUME DU MAROC  
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
LAGUNE DE MARCHICA



المملكة المغربية  
شركة تنمية بحيرة مارشكا البحر الأبيض المتوسط

## AVIS DE REPORT DES APPELS A MANIFESTATION D'INTERET

## SEANCE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que les appels à manifestation d'intérêt cités ci-dessous, publiés dans le journal AL BAYANE numéro : 14036 le 28 Juin 2021, et dont l'ouverture des plis a été prévue le Mercredi 01 Septembre 2021 est reportée au Vendredi 01 Octobre 2021.

Réf d'AMI	Objet	Date et heure limite de dépôt des plis	Date et heure d'Ouverture des plis
08/AMI/MM/21	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION EN LOCATION DE PARCELLES DESTINEES A LA CONSTRUCTION DE BEACH CLUBS AU NIVEAU DE LA PLAGE DE BOKANA	01 Octobre 2021 à 10h00	01 Octobre 2021 à 10h30
09/AMI/MM/21	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'EXPLOITATION EN LOCATION DE PARCELLES DESTINEES A LA CONSTRUCTION DE RESTAURANTS CAFES AU NIVEAU DE LA CORNICHE DE BENI ANSAR	01 Octobre 2021 à 10h00	01 Octobre 2021 à 11h00

Le reste demeure inchangé.



## Sahara marocain Le Tribunal Fédéral Suisse conforte la position officielle du gouvernement

« Le Tribunal Fédéral suisse a rendu récemment un arrêt soutenant et confortant la position officielle du gouvernement suisse au sujet de la question du Sahara marocain. »

Dans son arrêt, le Tribunal Fédéral a rejeté le recours déposé par un individu contestant la décision des autorités suisses de refuser désormais, lors du renouvellement de son permis de « réfugié », de faire apparaître la pseudo «sahara occidental» sous la rubrique «nationalité». Le Tribunal Fédéral suisse a souligné, notamment, dans son arrêt que cette mise en conformité des informations, figurant dans le registre du Système d'information central sur la migration (SYMIC), avec la position internationale de la Suisse, poursuit un but d'intérêt public relatif à la politique extérieure du pays, celle-ci s'inscrit dans un contexte plus large dans lequel la Confédération s'engage en faveur d'un ordre international juste et pacifique, précisant que la Suisse ne reconnaît pas la pseudo «rasd» en tant qu'«Etat». A cet effet, le Tribunal estime qu'il apparaît dès lors d'autant plus important, au regard des objectifs et intérêts de politique extérieure que la Suisse adopte, à tous les échelons de l'Administration, une position uniforme et cohérente à ce sujet.

La décision du Tribunal Fédéral suisse



répond ainsi, de manière sans équivoque, aux campagnes de désinformations et de propagande fallacieuse menées par certaines personnes auprès des faiseurs d'opinion suisses (parlementaires, médias, journalistes, Associations, réseaux sociaux ...) faisant état d'une soi-disant reconnaissance formelle de la Suisse de la pseudo «rasd».

L'arrêt publié par le Tribunal Fédéral conforte, également, malgré les actions menées par les adversaires de notre intégrité territoriale, la nouvelle position suisse concernant la question du Sahara marocain et réfute les allégations des séparatistes et de leurs relais en Suisse visant à faire valoir les attributs de souveraineté d'une entité

fantôme. La Confédération helvétique, à travers le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE), a réitéré, à maintes reprises, et à différents niveaux, qu'elle soutient les efforts des Nations Unies et le rôle central qu'elles jouent dans le processus concernant la question du Sahara, qu'elle soutient une solution politique en accord

avec le Droit International et les Résolutions Pertinentes du Conseil de Sécurité, et qu'elle reste convaincue que seule la négociation permettra d'aboutir à une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable. La Suisse salue, de même, l'importance des efforts sérieux et crédibles du Maroc visant une solution politique basée sur le compromis, en prenant note, dans ce contexte, de l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume au Secrétaire Général des Nations unies le 11 avril 2007. La Suisse dit également encourager toutes les parties à poursuivre leur engagement dans un esprit de compromis. En outre, le DFAE a indiqué «qu'il n'existe pas de représentation officielle du « front polsario » auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, ni auprès du Conseil Fédéral» et que «la personne se disant être le représentant du « polsario » en Suisse, ainsi que son bureau, sont soumis au droit ordinaire. Cela signifie qu'ils bénéficient des droits découlant de la Constitution Fédérale, aux mêmes conditions que les autres personnes se trouvant sur le territoire suisse, à savoir notamment, la liberté d'opinion, de réunion et d'association».

## Devant le C24, organisé par les Nations Unies du 25 au 27 août à la Dominique L'ambassadeur Hilale dénonce l'enrôlement militaire des enfants dans les camps de Tindouf en Algérie



Dans son intervention devant le C24, organisé par les Nations Unies à la Dominique (25 au 27 août), l'ambassadeur, Représentant per-

manent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, a tiré la sonnette d'alarme sur l'une des pires formes de violations des droits de l'Homme perpétrées par l'Algérie et le «polsario», contre les populations séquestrées dans les camps de Tindouf, en l'occurrence l'enrôlement militaire des enfants. «Il y a une question qui préoccupe profondément le Maroc, en particulier et la communauté internationale en général, c'est l'enrôlement militaire des enfants dans les camps de Tindouf. L'Algérie qui se proclame juste observateur de la question du Sahara marocain, abrite des camps d'entraînement et d'enrôlement forcé des enfants d'à peine 10 ans», a déclaré M. Hilale, en brandissant, dans la salle, des dizaines de photos de jeunes enfants, portant des armes dans des parades militaires et s'entraînant militairement dans les camps de Tindouf. «Le représentant de l'Algérie prétend qu'il n'y a pas de preuves. Voilà les pho-

tos et même des vidéos des propres sites du prétendu polsario, montrant des dizaines d'enfants en tenues militaires, voire même torsos nus, en trier d'entraînement. Ces photos accablent terriblement son pays», a indiqué l'ambassadeur du Maroc. «L'Algérie et le «polsario» entraînent ces enfants à tuer. Ils les préparent à devenir des terroristes, comme ceux de Daesh Khorassan, montrés ce jour même dans les chaînes de CNN, BBC ou France 24, avant et après l'attentat terroriste qu'il a commis à l'aéroport de Kaboul. Au vu des vidéos, ils assujettissent ces enfants au même entraînement intensif et à un endoctrinement fanatique. C'est là malheureusement le vrai visage haineux du «polsario», dont les connivences avec les groupes terroristes dans la région sahélo-saharienne sont avérées. Ce qui met en évidence la responsabilité internationale directe de l'Algérie, car cet enrôlement militaire forcé des enfants

se déroule sur son territoire», a dénoncé M. Hilale. «Il est gravissime que l'Algérie, qui est partie à toutes les conventions, pactes et déclarations internationales sur les droits de l'enfant, permette à un groupe armé, d'endoctriner des enfants à faire la guerre, à mener des opérations militaires, à devenir des commandos, des tueurs. Au lieu de leur offrir l'école, l'éducation, l'art, les chants, à l'instar de ceux au Sahara marocain, l'Algérie et le «polsario» les arrachent à leur famille, les privent de l'innocence de leur enfance et ne leur offrent aucune autre alternative que la guerre et la violence armée», a encore déploré l'ambassadeur Hilale devant l'audience qui a été grandement sensible au sort malheureux réservé par l'Algérie et sa milice du «polsario» à des centaines, voire des milliers d'enfants mineurs sans défense. Réagissant à une intervention de dénégation de l'ambassadeur de l'Algérie à l'ONU,

Soufiane Mimouni, qui a tenté de disculper son pays de ces violations gravissimes et massives des droits de l'enfant, M. Hilale l'a interpellé : «Mais où se trouvent les camps d'entraînement des enfants soldats? C'est dans le désert de Tindouf en territoire algérien. Ceux qui les entraînent sont des éléments armés du polsario et ceux qui les supervisent sont des instructeurs algériens», avant de conclure: «les vaines dénégations du collègue algérien ne sauront dédouaner l'Algérie de sa responsabilité internationale à l'égard de ces innocents enfants, qui auraient tant souhaité apprendre des chansons dansantes, que des chants guerriers et manier le stylo et le pinceau au lieu de la Kalashnikov». Cet échange orageux entre les ambassadeurs marocain et algérien s'est bizarrement déroulé sous les regards frénétiques et le silence coupable du représentant des séparatistes du «polsario».

## Statut d'observateur de l'Algérie dans la question du Sahara marocain Hilale démystifie la thèse algérienne

Intervenant en réaction à la déclaration intempestive, irrespectueuse et mensongère du représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, Soufiane Mimouni, lors des travaux du séminaire régional du C24 pour les Caraïbes qui se tient à la Dominique du 25 au 27 août 2021, l'ambassadeur, Représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale a mis en flagrance, preuves à l'appui, la responsabilité historique, politique, diplomatique, militaire et humanitaire de l'Algérie dans la création et le maintien du différend artificiel autour du Sahara marocain. A cet effet, l'ambassadeur Hilale a réaffirmé que contrairement aux prétentions de son ambassadeur, «l'Algérie n'a jamais été un simple observateur dans la question du Sahara marocain». «L'Algérie a, dès le début, été partie prenante dans ce différend». Pour étayer son affirmation, l'ambassadeur Hilale a donné lecture, devant l'audience, à une lettre adressée, le 19 novembre 1975, par l'ancien ambassadeur d'Algérie aux Nations Unies, au Secrétaire général de l'ONU, et distribuée en tant que document officiel du Conseil de Sécurité, dans laquelle le représentant algérien affirme noir sur blanc que «en plus de l'Espagne, en sa qualité de puissante administrante, les parties concernées et intéressées dans la question du Sahara Occidental, sont l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie». Point de prétendu polsario à l'époque, à ironisé l'ambassadeur Hilale. Et de rappeler que c'est l'Algérie qui a créé le «polsario». «C'est dans un hôtel algérien que la soi-disant république sahraouie chimérique a été créée», a-t-il dit.

S'adressant à l'ambassadeur algérien: Qui finance le «polsario»? Qui l'abrite sur son territoire? Qui l'arme? Qui l'équipe en missiles, tanks et autres véhicules militaires débarqués au port d'Oran? Qui lui délivre des passeports diplomatiques? Qui paye ses billets d'avion en business class et ses hôtels 5 étoiles? Si ce n'est l'Algérie qui le fait aux dépens de sa propre population et de son développement économique et social. Hilale a abondé dans les preuves accablant l'Algérie pour son rôle direct dans le problème du Sahara marocain, en dénonçant l'implication directe de l'armée algérienne dans des attaques contre le Maroc, en appui au «polsario» en 1976, lors de deux batailles d'Amghala, durant lesquelles des centaines d'officiers et soldats algériens ont été capturés par les Forces Armées Royales, et remis par la suite au CICR. Il a, en outre, rappelé le drame humanitaire, enduré par des centaines de détenus marocains pendant plus de deux décennies, dans des geôles algériennes à Tindouf, et ce en violation des principes les plus élémentaires du droit humanitaire international, et au mépris des liens familiaux, de sang, de voisinage et de l'histoire commune des deux peuples. Le diplomate marocain a, en outre, relevé que c'est sur ordres de l'Algérie que le «polsario» a dénoncé le cessez-le-feu depuis novembre dernier, soulignant que c'est à partir de Tindouf que les milices armées du «polsario» se sont déplacées pour bloquer, pendant plus de 3 semaines, le passage de Guergarate, entre le Maroc et la Mauritanie, avant sa libération, une fois pour toutes, par les Forces

Armées Royales. Sur le plan de l'implication politique flagrante de l'Algérie, l'ambassadeur Hilale a informé les participants au séminaire de la proposition de participation du Sahara faite en 2001, par l'ancien président algérien Abdelaziz Bouteflika, à l'ex-Envoyé Personnel du Secrétaire général, James Baker, jetant aux orties son soi-disant attachement au droit à l'autodétermination. Proposition que le Maroc a fortement rejetée, partant de sa conviction inébranlable de l'unité territoriale du Sahara marocain et de l'unicité des populations du Sahara marocain. Battant en brèche les assertions fallacieuses avancées par le représentant de l'Algérie, que les résolutions des Nations Unies ne reconnaissent que deux parties au différend régional sur le Sahara marocain, M. Hilale a souligné que les résolutions du Conseil de Sécurité, y compris la résolution 2548 du 30 octobre 2020, citent l'Algérie, au même titre que le Maroc, au moins 5 fois, en tant que partie prenante effective dans le processus politique. Il a rappelé que les ministres algériens des Affaires étrangères ont personnellement et pleinement participé aux deux tables rondes de Genève en décembre 2018 et mars 2019. Mettant en garde directement l'ambassadeur Mimouni que «si l'Algérie s'obstine dans son déni, lors de la reprise du processus politique, que nous espérons, dans les prochaines semaines, et si l'Algérie ne reprend pas sa place à la table ronde, il n'y aura pas de processus politique». «Je le dis de cette tribune, si le ministre algérien ne parti-



cipe pas au processus de tables rondes, conformément aux modalités fixées par les résolutions du Conseil de sécurité, sous prétexte que son pays n'est pas partie au différend, il devra en assumer la responsabilité», a averti l'ambassadeur Hilale, excipant que pour le Maroc comme pour le Conseil de sécurité, «l'Algérie est bel est bien partie prenante au différend régional sur le Sahara marocain. Elle l'est et le restera. Et c'est avec l'Algérie que le problème sera réglé, le groupe armé séparatiste, le polsario, n'est qu'un instrument de l'agenda de l'Algérie», a conclu le représentant du Royaume.



Invité jeudi 26 août de « Face à l'info » de « Le Matin TV »

## Benabdallah : « l'utilisation massive et sans précédent de l'argent est une dérive inquiétante pour le processus démocratique »

« Fidèle à sa franchise, à son sérieux et à son honnêteté, le Secrétaire Général du Parti du Progrès et du socialisme, Mohammed Nabil Benabdallah a dénoncé l'utilisation massive et sans précédent de l'argent, qui marque à présent la campagne électorale pour les scrutins du 8 septembre prochain. »

### ■ M'BAREK TAFSI

Le SG du PPS, qui était l'invité jeudi 26 août de l'émission de « Le Matin TV », a souligné qu'il s'agit d'une « dérive inquiétante pour le processus démocratique », notant que cette intervention massive de l'argent et la nature des candidats montrent la gravité du phénomène.

C'est pour cela qu'il faut qu'on se réveille et que les bonnes consciences et les forces vives du pays comprennent que participer, voter et faire le bon choix est nécessaire aujourd'hui plus que jamais pour la démocratie.

C'est ainsi qu'on a un peu partout aujourd'hui dans le pays un certain nombre de candidatures fortes de leur argent lié souvent à l'économie informelle, à l'économie de rente et à l'exploitation de carrières. Certains candidats ont reçu 3 à 4 millions de dirhams pour changer de parti, a-t-il révélé.

Le fait de noyer les circonscriptions d'argent est nouveau. Pour l'emporter en tant que tête de liste, un candidat doit financer d'autres candidats acquis au prix fort au « marché des transferts ». Ce qui a fait entrer le processus dans une spirale mauvaise qui risque de déboucher sur l'élection d'un type de personnes qui sont souvent liées à des intérêts occultes, pour ne pas dire autre chose, à une économie paralysée.

### Appel aux abstentionnistes à voter pour barrer la route aux affairistes sans scrupule

On a 18 millions de personnes inscrites et 6 à 7 millions qui votent. Il reste un peu plus de 10 millions, qui sont interpellés pour pouvoir dire Non à cela en votant proprement et massivement et pour les partis qui se situent à l'encontre de ces dérives, a-t-il ajouté.

Commentant sa candidature dans la circonscription de Rabat-Océan, après avoir longtemps hésité, il a indiqué qu'il s'agit d'un devoir de militant qui poursuit le combat pour la démocratie, la justice sociale et le bien-être de ses concitoyens. Ce n'est point un combat personnel.

Il s'agit donc pour lui de ne point reculer devant les candidats des autres partis politiques en particulier ceux du PJD, ce parti islamiste qui profite d'un vote d'adhésion et politique, un vote idéologique en somme.

C'est pourquoi, il a appelé de nouveau les citoyennes et les citoyens à se rendre nombreux aux urnes pour inverser la tendance, faire face à ce vote idéologique islamiste et à ce vote lié au monde de l'argent en particulier de l'argent sale de forces occultes. Tous les abstentionnistes, ces personnes de probité et d'honnêteté qui veulent un autre Maroc sont appelés à assumer leur responsabilité et à voter pour les candidats du Parti du Livre, le parti du sérieux et du respect des engagements et des promesses.

Selon lui, le PPS compte en effet sur le vote massif des déçus de la politique et des partis de gauche pour améliorer ses scores, lui qui entend se positionner en tant que force motrice de cette gauche d'action et de principes, engagé sur les plans démocratique, économique et politique.

### La covid-19 a contraint l'Etat à agir pour redresser la situation

Même sur le plan international, a-t-il rappelé, la gauche a reculé. Partout, on est passé par une phase populiste marquée par la montée de l'extrême droite, même aux Etats Unis.

Mais il faudra s'attendre à un sursaut, en particulier après la Covid-19 qui a montré la nécessité pour l'Etat de prendre les choses en main pour assurer la sécurité du pays et orienter et soutenir l'économie (Etats Unis, France, Europe). Partout dans ces pays, ce sont les Etats qui interviennent pour sauver leur économie et soutenir l'entreprise. Et là, ce sont des valeurs de gauche pour lesquelles le PPS mène le combat.

Avant, on parlait du capital régulateur, de la libre



Photos : Redouane Moussa

initiative, a-t-il dit, affirmant que le monde de l'entreprise au Maroc développe aujourd'hui de la sympathie à l'égard du PPS pour son soutien de l'espace des libertés et du social et de l'entreprise marocaine, pour qu'elle ait un rôle important dans l'économie. Il s'agit de l'entreprise formelle et citoyenne.

### Le PPS, une force de proposition sérieuse qui honore ses engagements

Revenant sur la décision du parti d'avoir quitté le gouvernement Al Othmani, il a souligné que quand on s'est aperçu qu'il n'y a pas grand-chose à attendre de ce gouvernement, qui manque d'homogénéité et de souffle réformateur, le PPS a eu le courage de claquer la porte.

Au-delà du nombre de ses sièges que le PPS va remporter, le parti dispose d'une crédibilité politique, a-t-il dit, notant que le parti ne tient pas à participer coûte que coûte au prochain gouvernement.

Le PPS est une force sérieuse et de combat, un parti porteur de valeurs qui œuvre pour que l'Etat puisse soutenir l'entreprise citoyenne. Ce n'est pas une force de bric et de broc, mais un parti de militants qui défendent les valeurs auxquelles ils croient, les libertés et la paix sociale pour que le social soit mis en avant comme dans le nouveau modèle de développement.

### Au RNI, une bonne partie de la direction ne se remémore point les relations historiques avec le PPS

Avec le RNI, le PPS a eu des relations historiques que même une bonne partie de la direction actuelle de ce parti ne se remémore point, a affirmé Benabdallah. Depuis la fondation de ce parti, a-t-il rappelé, il y a eu des relations cordiales en particulier entre SSI Ahmed Osman et feu Si Ali Yata. Les deux partis ont mené ensemble des combats communs en matière des droits de l'homme et pour la mise en

place de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH) dans les années 80. Les deux partis ont également participé à des gouvernements communs et ils ont eu toujours des relations cordiales.

Mais ce qui pose aujourd'hui problème au PPS, ce n'est pas de travailler avec le RNI par rapport à son programme et à certaines idées qu'il véhicule, mais c'est le fait de voir certaines pratiques malsaines utilisées au niveau électoral, dans les circonscriptions de manière concrète.

Le PPS le dit haut et fort car ce n'est pas bien pour la démocratie. Et ce sont des partis qui en assument une large responsabilité et que celui qui a initié le plus ce mouvement c'est le RNI. Il en est responsable qu'on le veuille ou non et tout le monde le dit, a-t-il affirmé, précisant que d'autres partis ont été obligés de suivre. Ce qui a noyé les circonscriptions d'argent et c'est ce qui représente une mauvaise chose pour la démocratie, a expliqué le SG du PPS.

### Le programme ambitieux du PPS

Compte tenu de la nature du système politique au Maroc, le PPS est obligé de s'y adapter et de s'allier à d'autres forces pour faire passer ses idées relatives à la mise en œuvre de la démocratie et à l'émergence d'un gouvernement fort et soudé capable de porter ses idées et en particulier le nouveau modèle de développement.

Le programme du parti traite de la démocratie, de l'économie et préconise une réforme fiscale pour doubler les recettes fiscales (de 150 à 300 milliards de dirhams).

Il appelle aussi à un Etat de droit économique pour combattre l'économie de rente et la connivence entre le monde des affaires et la politique et à la promotion du social, de la justice sociale et spatiale tout en plaçant l'homme au cœur de l'œuvre de développement du pays dans son ensemble.

La décision du pouvoir algérien de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc

**Benabdallah :**  
« une vraie folie »  
et « une fuite en avant »

### ■ M'BAREK TAFSI

La décision unilatérale du pouvoir algérien, contesté à l'intérieur et en difficulté aux niveaux politique, économique et social avec le Hirak, de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc est « une vraie folie » et « une fuite en avant » à travers la création d'un ennemi extérieur imaginaire, a affirmé le Secrétaire Général du Parti du Progrès et du Socialisme.

Mohammed Nabil Benabdallah, qui était l'invité jeudi 26 août de l'émission de « Le Matin TV » l'info en face avec Rachid Hallaouy a estimé que la rupture par l'Algérie de ses relations avec le Maroc est « une vraie folie » de la part d'un régime aux crispations permanentes et lié à l'armée depuis l'obtention de l'indépendance du pays.

En effet comme l'a souvent soutenu un diplomate marocain, tant qu'il n'y a pas de changement de régime en Algérie, cette crispation demeurera.

Pour le régime algérien, a-t-il expliqué, cette décision représente « une fuite en avant, lui qui se sent contesté à l'intérieur, en difficulté politiquement sur la scène de la revendication démocratique et d'un point de vue économique avec des résultats peu probants de l'économie algérienne. Il est également en difficulté sur le plan social avec la Hirak, ce mouvement social qui se développe dans le pays ». Et pour soit disant s'en sortir, il avance encore une fois la thèse de l'ennemi extérieur pour régler les problèmes intérieurs et orienter l'opinion publique vers le Maroc.

C'est ainsi qu'on a maintenant, d'une part cette main marocaine tendue matérialisée en particulier par le discours du Trône, dans lequel Sa Majesté le Roi appelle encore une fois à l'ouverture des frontières et au renforcement des relations (un signe d'apaisement et d'entente) et d'autre part la réponse négative du pouvoir algérien et l'accusation fallacieuse, complètement incongrue, selon laquelle la Maroc serait derrière les feux de forêt en Algérie et en Kabylie.

C'est « une dérive totale », a-t-il martelé, selon lequel le Maroc, comme l'a rappelé le communiqué du ministère des Affaires étrangères, doit rester serein et sur la même ligne d'ouverture et de recherche de coopération fructueuse avec l'Algérie jusqu'à ce que l'intérieur algérien puisse changer et donner une nouvelle situation.

Et il est certain que cette décision algérienne va plomber durablement l'évolution de la dynamique maghrébine, a-t-il affirmé, rappelant qu'au niveau maghrébin, les relations sont déjà plombées du fait de cette tension créée et entretenue par l'Algérie, qui semble oublier que c'est elle qui conteste l'autre et agit partout sur les plans international, régional et africain depuis 45 ans contre l'intégrité territoriale du Maroc. C'est l'Algérie qui a fait du Maroc un ennemi extérieur et elle persiste dans cette voie, a-t-il dit.

Et c'est précisément en ce moment précis où le Maroc aspire à ce que les frontières soient ouvertes, la coopération économique reprenne et les relations entre les deux peuples puissent s'élargir à tous les niveaux, voilà qu'il y a cette décision qui va encore retarder et plomber l'avenir aussi bien des peuples algérien et marocain que des autres peuples maghrébins, a-t-il expliqué avec regret.



Aïcha Amrhar, candidate aux législatives dans le Souss

# Une combattante héroïque sur tous les fronts

« Les élections législatives ont toujours été une exclusivité masculine, convoitées surtout par de ce qu'on est habitué à baptiser de notables sans connotation péjorative, néanmoins pour une minorité citoyenne. Se présenter donc à cette épreuve est un gros risque, puisqu'elle nécessite énormément de moyens à pourvoir afin de frayer une place au soleil. »

■ Saoudi El Amalki

Dans son souci de permettre l'accès à l'hémicycle au sexe féminin, l'Etat devait inventer des formules incitatives à cet effet, notamment la liste nationale et, actuellement, le passage à travers des élections régionales. Mettre une femme à la tête d'une circonscription locale menant au parlement était quasiment une démarche suicidaire, d'autant plus que ce poste fut de tout temps, l'apanage d'hommes et encore d'argent pour réussir sa campagne. Cependant, il faut bien dire que cet état de fait tend à s'atténuer substantiellement, à voir ces postes osés aussi par des femmes qui supportent les contraintes, mais également les préjugés de ce choix. On citera à ce propos l'exemple de Aïcha Amrhar, candidate PPS aux élections législatives de la circonscription de la province d'Inezgane Aït Melloul, au côté de nombre de ses semblables, à travers du royaume. Telle une abeille qui sécrète du miel dans les prairies, Aïcha sillonne les patelins les plus reculés pour mobiliser et sensibiliser ses pairs à s'épanouir et s'abreuver du lac de la chevalerie civilisée, intellectuelle et politique. Elle s'en va, bien outillée par ses camarades, en particulier le secrétaire provincial qui n'est autre que son époux, jalonner les contrées de la région, afin de prêcher les idéaux du parti auquel elle voue attachement et fidélité, au profit des contingents de femmes en quête de valeurs et de vertus dont elle s'enorgueillit et respire à pleins poumons. Docteur en gestion et fervente universitaire, elle « se suicide » au gré, comme on a l'habitude de brandir dans le jargon communiste de lutte des classes, afin de se rendre humble, utile et affable, toujours en compagnie des femmes, souvent en bas niveau d'instruction et à cours de ressources.



En tant que coordinatrice provinciale du Forum de Parité et d'Égalité, instance filiale du PPS à l'adresse de la cause du genre, Aïcha y met du cœur et du savoir en vue de faire de ce levier un réel leitmotiv

de promotion de femmes en matière de dignité, de décence et d'insertion dans la vie publique. Elle s'attelle corps et âme, à contribuer avec efficacité et intégrité, à l'émancipation de la femme, sans toute-

fois se montrer exagérément féministe, car elle se délie également dans le même vaisseau de militance, aux côtés des militants du parti, aussi bien en sa qualité de membre de comité central du parti que militante au sein des sections provinciale et locale. Une polyvalence qui fait d'elle une valeur notoire dans la région, voire dans le pays en général, car sa notoriété et son charisme ne se limitent guère au terroir d'origine. Aujourd'hui, elle enfourche, avec détermination et pugnacité, ce nouvel essai de se mesurer à la candidature législative, sachant qu'elle n'est pas de tout repos, mais y tient tout de même, bourrée de ténacité et de panache. Elle sait aussi qu'elle fourre le nez dans le guépier de l'argent sale et la pression abjecte de certains concurrents inciviques et infâmes. Mais, elle n'est pas sans savoir non plus qu'elle représente un parti sérieux, probe, prestigieux, vieux de presque quatre-vingt ans sans relâche ni répit, malgré les oppressions et les aléas du long parcours. Aïcha est fortement consciente et convaincue de la noblesse de son acte héroïque et n'a pas du tout peur de l'échec, puisqu'elle est encore très jeune et qu'elle a tout le chemin devant elle pour refaire son exploit et à tout à gagner par sa persévérance.

Une vraie compétence comme Aïcha, on n'en trouve pas beaucoup, au sein d'un univers électoral, plein d'insanités et de déficiences. La population de la province si mal gérée et entretenue, à tout intérêt à soutenir une femme vaillante, magnanime et désintéressée, tel que se présente Aïcha Amrhar. Elle a besoin de voter pour elle massivement pour d'abord valoriser la femme marocaine, capitaliser ses multiples atouts et participer au développement multiforme de la province. Pour le faire, merci de voter LIVRE, le 8 septembre prochain !

Scrutin du 8 septembre

## Les restrictions durant la campagne Un pas de géant pour éliminer l'argent politique

La campagne électorale a débuté le jeudi 26 août à 00H. En pleine pandémie, la bataille électorale est organisée dans des conditions exceptionnelles.

■ Karim Ben Amar



Photos Redouane Moussa

Sans la traditionnelle distribution de tracts, sans démonstration de force (marche à plusieurs centaines) et sans meetings géants, la campagne s'annonce très différente des précédentes. À Tanger, ville accaparée par les « nababs » des élections depuis bien trop longtemps, le PPS est de la partie et compte bien arracher autant de sièges que possible afin d'appliquer son programme inclusif. Représentés aux élections législatives, communales et régionales, les camarades se sont mis à la tâche dès les premières heures de la campagne. Pour les habitués, cette campagne électorale est hors du commun. Les plus

coriaces (souvent les plus fortunés), compte tenu des restrictions ont jugé que dans ces conditions, il serait préférable de reporter. Au PPS, c'est dans la joie et la bonne humeur que nous avons pris connaissance des restrictions. Plus de convois de dizaines d'automobiles, plus de tracts jetés dans tous les coins de rues, plus de passage bruyant et même menaçant scandant le nom de tel ou tel Parti. Tous les camarades s'accordent à dire que cette année, et grâce à ces restrictions (à conditions qu'elles soient respectées), les candidats seront presque à égalité de chance. En tout cas, une

chose est sûre, les Partis engagés dans le scrutin du 8 septembre devront utiliser de nouveaux moyens, plus en phase avec le 21ème siècle, à savoir la communication digitale. Au PPS, la digitalisation de la campagne électorale est un souhait que nous portons depuis quelques temps déjà. À Tanger, ville connue pour abriter des campagnes extrêmement et honteusement onéreuses (certains candidats dilapident plus de 10 millions de dirhams pour préserver un siège au Parlement), la digitalisation met presque tous les candidats à égalité. Les camarades qui s'engagent dans la bataille électorale dans la perle du détroit sont confiants quant au déroulement de la campagne. Le seul hic qui réside est une habitude désastreuse pour notre Démocratie mais qui malheureusement, a la peau bien dure. Pour cette raison, un réel effort doit être fait au niveau du contrôle le jour du vote. Vous m'accorderez que digitalisation de la campagne et achat de voix... quoi de plus antinomique ?

## Les jeunes à l'heure du changement...

C'est parti! Le coup d'envoi de la campagne électorale pour la Chambre des Représentants dans les circonscriptions locales et régionales, pour les conseils des Régions dans les différentes provinces et pour les collectivités locales, a été donné jeudi dernier au siège national du parti à Rabat. Cette année, et malgré la situation épidémiologique, la jeunesse du parti du Livre n'a pas manqué ce grand rendez-vous politique et électoral en participant massivement par des candidatures dans les différentes circonscriptions dans les quatre coins du pays. Sous les signes de l'engagement, du sérieux, plusieurs jeunes militantes et militants mandataires de listes électorales, notamment à Mohammedia, Fès, Tanger, Rabat, Ouarzazate, Guelmim s'engagent pour changer la donne. Issue de la ville de Chefchaouen, Dounia Bouqchouch, étudiante, âgée de 21 ans, est mandataire de liste dans la circonscription locale de la région Chefchaouen. Une lueur d'espoir pour

verser un nouveau sang dans les veines de la politique. «L'annonce de ma candidature aux élections a été bien accueillie par les jeunes de ma région qui m'ont beaucoup encouragé et soutenu dans ce choix.», a-t-elle affirmé. Pour la jeune militante, cette candidature aux élections législatives prévues pour le 8 septembre constitue une expérience politique réussie et dont elle est fière aussi. La fille du peuple ou « Bent Chaab », c'est ainsi que la population de la ville de Chefchaoua aimait appeler Dounia Bouqchouch qui aspire apporter sa pierre à l'édifice du changement, de l'engagement et du développement. Ambitieuse, dynamique et impliquée, la militante œuvrera pour la promotion de sa région en se penchant sur les grands chantiers, entre autres l'électricité, la santé, la sécheresse, ainsi que d'autres secteurs dynamiques. Sur le terrain comme sur les réseaux sociaux, Dounia Bouqchouch et ses camarades mènent une campagne électorale propre et sereine.



Elections de la Chambre des représentants

# 1.704 listes de candidatures présentées à l'échelle nationale

“ Le nombre des listes de candidatures présentées à l'échelle nationale pour l'élection des membres de la Chambre des représentants, au titre de l'ensemble des circonscriptions locales et des circonscriptions électorales régionales, s'élève à 1.704, indique un communiqué du ministre de l'Intérieur. ”

Selon les données provisoires relatives aux candidatures déposées pour l'élection des membres de la Chambre des représentants, recueillies au terme de la période consacrée au dépôt des déclarations de candidature, le nombre des listes de candidatures présentées à l'échelle nationale au titre de l'ensemble des circonscriptions locales et des circonscriptions électorales régionales s'élève à 1.704, pour un total de 6.815 candidatures, avec une moyenne nationale de plus de 17 candidatures par siège, selon la même source.

Le nombre des listes de candidature présentées au titre des circonscriptions électorales locales se situe autour de 1.472 listes comptant 5.064 candidats, avec une moyenne de 17 candidatures par siège, contre 4.742 en 2016. Le nombre des candidatures aux circonscriptions électorales régionale s'élève à 1.769, soit une moyenne de 20 candidatures par siège.

Le nombre des candidatures féminines enregistrées au titre de l'élection des membres de la Chambre des représentants s'élève à 2.329, soit 34,17% du nombre total des candidatures, dont 1.567 candidates dans les circonscriptions électorales régionales et 762 dans les circonscriptions électorales locales. Un total de 97 listes de candidatures présentées dans les circonscriptions électorales locales sont présidées par des candidates têtes de listes.

Le nombre des candidats aux élections législatives parmi

les membres du Parlement actuellement en exercice s'élève à 225, dont 206 membres de la Chambre des représentants et 19 de la Chambre des conseillers.

Les listes de candidatures déposées avec accréditation des formations politiques au titre des circonscriptions électorales locales et régionales se présentent comme suit :

- Le Parti de la justice et du développement (PJD), le Parti Authenticité et Modernité (PAM), l'Istiqlal (PI) et le Rassemblement national des indépendants (RNI) ont déposé 92 listes avec un total de 305 candidats chacun dans le cadre des circonscriptions locales, et 12 listes chacun (90 candidats chacun) dans le cadre des circonscriptions régionales.
- L'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le Parti du progrès et du socialisme (PPS) ont présenté 91 listes chacun, avec quelque 303 candidats pour l'USFP et 302 pour le PPS au titre des circonscriptions locales et 12 listes avec un total de 90 candidats chacun au niveau régional.
- **Le Mouvement populaire (MP)**: 79 listes électorales locales (275 candidats), 11 listes électorales régionales (87 candidats).
- **Le Parti socialiste unifié (PSU)**: 69 listes électorales locales (245 candidats), 9 listes électorales régionales (77 candidats).
- **La Coalition de la fédération de gauche (CFG)**: 63 listes électorales locales (226 candidats), 11 listes électorales régionales (87 candidats).
- **L'Union constitutionnelle (UC)**: 62 listes électorales locales (221 candidats), 10 listes électorales régionales (82 candidats).
- **Le parti Vert marocain**: 57 listes électorales locales (196 candidats), 7 listes électorales régionales (49 candidats).
- **Le Front des forces démocratiques (FFD)**: 50 listes électorales locales (176 candidats), 7 listes électorales régionales (57 candidats).

- **Le parti des Néo-Démocrates (NEO)**: 50 listes électorales locales (173 candidats), 8 listes électorales régionales (60 candidats).

- **Le parti du centre social (PCS)**: 47 listes électorales locales (158 candidats), 9 listes électorales régionales (66 candidats).

- **Le parti de l'environnement et du développement durable (PEDD)**: 45 listes électorales locales (154 candidats), 7 listes électorales régionales (58 candidats).

- **Le parti Al Amal**: 43 listes électorales locales (146 candidats), 7 listes électorales régionales (59 candidats).

- **Le Parti marocain libéral (PML)**: 38 listes électorales locales (137 candidats), 7 listes électorales régionales (50 candidats).

- **Le parti de l'unité et de la démocratie (PUD)**: 35 listes électorales locales (127 candidats), 7 listes électorales régionales (62 candidats).

- **Le Mouvement démocratique et social (MDS)**: 33 listes électorales locales (125 candidats), 10 listes électorales régionales (75 candidats).

- **Le Parti de la Choura et de l'Istiqlal**: 39 listes électorales locales (125 candidats), 9 listes électorales régionales (65 candidats).

- **Le Parti de la liberté et de la justice sociale (PLJS)**: 34 listes électorales locales (119 candidats), 8 listes électorales régionales (56 candidats).

- **Le Parti de l'Équité (PE)**: 34 listes électorales locales (116 candidats), 4 listes électorales régionales (35 candidats).

- **Le parti Annahda**: 30 listes électorales locales (104 candidats), 7 listes électorales régionales (53 candidats).

- **Le Parti de l'action (PA)**: 31 listes électorales locales (103 candidats), 6 listes électorales régionales (46 candidats).

- **Le Parti de la réforme et du développement (PRD)**: 28 listes électorales locales (98 candidats), 4 listes électorales régionales (25 candidats).



- **Le Parti de la renaissance et de la vertu (PRV)**: 18 listes électorales locales (63 candidats), 3 listes électorales régionales (22 candidats).

- **Le Parti de la société démocratique (PSD)**: 17 listes électorales locales (60 candidats), 5 listes électorales régionales (33 candidats).

- **Le Parti démocrate national (PDN)**: 5 listes électorales locales (21 candidats), 4 listes électorales régionales (25 candidats).

- **L'Union marocaine pour la démocratie (UMD)**: 14 listes électorales locales (21 candidats), aucune liste électorale régionale.

- **Le parti Al Ahd Addimocrati**: 1 liste électorale locale (3 candidats), aucune liste électorale régionale.

Dans le cadre des échéances générales relatives à l'élection des membres de la Chambre des représentants et des membres des conseils des communes et des arrondissements et des membres des conseils régionaux, prévues le 8 septembre 2021, la période consacrée au dépôt des déclarations de candidature a pris fin mercredi 25 août 2021. Cette opération s'est déroulée dans des conditions normales, marquée par une affluence importante des citoyennes et de citoyens comparativement aux précédentes consultations électorales similaires. Le nombre des instances politiques ayant pris part à cette opération s'élève à 31 partis, y compris une alliance de partis fondée à l'occasion de ces élections. Le nombre de candidatures relatives aux élections législatives, communales et régionales reste provisoire jusqu'à ce que les personnes ayant déclaré leurs candidatures durant les dernières heures du délai consacré au dépôt, reçoivent le récépissé final conformément aux dispositions légales en vigueur. Le ministre de l'Intérieur informe que la campagne électorale au titre des élections susmentionnées a débuté à la première heure du jeudi 26 août 2021 et prendra fin le mardi 7 septembre 2021 à minuit.

Elections/Communes et arrondissements

## 157.569 déclarations de candidatures au niveau national

Le nombre des candidatures déposées au niveau national, au titre de l'élection des membres des conseils des communes et d'arrondissements prévue le 8 septembre prochain, s'élève à 157.569, dont 62.793 sous forme de listes et 94.776 sous forme de candidatures individuelles, soit une moyenne nationale de près de 5 candidatures pour chaque siège, contre 130.925 candidatures en 2015, en hausse de plus de 20%, indique un communiqué du ministre de l'Intérieur. Le nombre des candidatures féminines aux conseils des communes a marqué une hausse par rapport aux élections de 2015. Le nombre des candidates aux conseils des communes et des arrondissements pour le scrutin du 8 septembre 2021 s'élève à 47.060 (près de 30% du nombre global des candidatures), dont 23.191 candidates aux conseils de communes dont les membres sont élus au scrutin par liste et 23.869 dans les communes soumises au mode de scrutin individuel, ajoute le communiqué.

Quant au nombre des conseillers communaux ayant

présenté leurs candidatures aux élections communales du 8 septembre 2021, il s'élève à 21.744, soit 69% de l'ensemble des membres actuellement en fonction.

**Par appartenance politique, les candidatures présentées se répartissent comme suit:**

- Le Rassemblement national des indépendants:** 25.492 candidatures (16,18%)
- Le Parti authenticité et modernité:** 21.187 (13,45%)
- Le Parti de l'Istiqlal:** 19.845 (12,59%)
- L'Union socialiste des forces populaires:** 12.945 (8,22%)
- Le Mouvement populaire:** 12.221 (7,76%)
- Le Parti du progrès et du socialisme:** 9.817 (6,23%)
- L'Union constitutionnelle:** 8.713 (5,53%)
- Le Parti de la justice et du développement:** 8.681 (5,51%)

- Le Mouvement démocratique et social:** 4.194 (2,66%)
- Le Front des forces démocratiques:** 3.858 (2,45%)
- Alliance de la Fédération de la gauche:** 3.543 (2,25%)
- Le Parti socialiste unifié:** 2.912 (1,85%)
- Le Parti des Néo-Démocrates:** 2.453 (1,55%)
- Le Parti de l'environnement et du développement durable:** 1.934 (1,23%)
- Le Parti de l'équité:** 1.893 (1,20%)
- Le Parti marocain libéral:** 1.810 (1,15%)
- Parti de l'unité et de la démocratie:** 1.674 (1,06%)
- Parti de l'espoir:** 1.608 (1,02%)
- Parti du centre social:** 1.552 (0,98%)
- Parti de la renaissance et de la vertu:** 1.485 (0,94%)
- Parti de la réforme et du développement:** 1.413 (0,90%)
- Parti vert marocain:** 1.369 (0,87%)
- L'Union marocaine pour la démocratie:** 1.001 (0,64%)

Concernant les autres instances politiques, au nombre de 7 partis, le total de candidatures accréditées a atteint 4.985.

Quant aux élections des membres des Conseils communaux et des arrondissements, le nombre des candidats sans appartenance politique ne dépasse pas 1.002. Dans le cadre des échéances électorales générales relatives à l'élection des membres de la Chambre des représentants et des membres des conseils des communes et des arrondissements et des membres des conseils régionaux, prévues le 8 septembre 2021, la période consacrée au dépôt des déclarations de candidature a pris fin mercredi 25 août 2021. Cette opération s'est déroulée dans des conditions normales, marquée par une affluence importante des citoyennes et de citoyens par rapport aux précédentes consultations électorales. Le nombre des formations politiques ayant pris part à cette opération s'élève à 31 partis, y compris une alliance de partis fondée à l'occasion de ces élections.

Elections/Conseils régionaux

## 1.123 listes de candidatures présentées

Le nombre des listes de candidatures déposées pour l'élection des membres des Conseils régionaux, comprenant 678 sièges, a atteint 1.123, a indiqué un communiqué du ministre de l'Intérieur. Ces listes comportent 9.892 candidatures, soit 15 candidats par siège, dont 3.936 sont des femmes (soit 40%), a précisé la même source, ajoutant que le nombre des Conseillers régionaux qui ont déposé leurs candidatures pour l'élection régionale est de 300, soit 44,24% des membres exerçant leurs fonctions actuellement, selon la même source.

**Ainsi, les candidatures ventilées par appartenance politique se présentent comme suit :**

-Le Parti de la justice et du développement (PJD), le Parti Authenticité et Modernité

- (PAM), l'Istiqlal (PI) et le Rassemblement national des indépendants (RNI) ont présenté 678 candidatures, soit un ratio de 6,85%.
- L'Union socialistes des forces populaires (USFP) a présenté 668 candidatures, soit 6,75%.
- Le Parti du progrès et du socialisme (PPS) a présenté 640 candidatures, soit 6,47%.
- Le Mouvement populaire (MP) a présenté 634 candidatures, soit 6,41%.
- L'Union constitutionnelle (UC) a présenté 539 candidatures, soit 5,45%.
- Le Parti socialiste unifié (PSU) a présenté 482 candidatures, soit 4,87%.
- La Coalition de la fédération de gauche a présenté 473 candidatures, soit 4,78%.
- Le Front des forces démocratiques (FFD) a présenté 418 candidatures, soit 4,23%.
- Le parti des néo-démocrates (NEO) a

- présenté 348 candidatures, soit 3,52%.
- Le Mouvement démocratique et social (MDS) a présenté 313 candidatures, soit 3,16%.
- Le parti de l'environnement et du développement durable (PEDD) a présenté 273 candidatures, soit 2,76%.
- Le Parti marocain libéral (PML) a présenté 265 candidatures, soit 2,68%.
- Le parti Vert marocain a présenté 232 candidatures, soit 2,35%.
- Le parti Al Amal a présenté 212 candidatures, soit 2,14%.
- Le Parti de l'Équité (PE) a présenté 211 candidatures, soit 2,13%.
- Le parti de l'unité et de la démocratie (PUD) a présenté 200 candidatures, soit 2,02%.
- Le parti du centre social (PCS) a présenté 192 candidatures, soit 1,94%.
- Le Parti de la réforme et du développe-

- ment (PRD) a présenté 174 candidatures, soit 1,76%.
  - Le Parti de la Choura et de l'Istiqlal a présenté 142 candidatures, soit 1,44%.
  - Le Parti de la renaissance et de la vertu (PRV) a présenté 119 candidatures, soit 1,20%.
- Concernant les autres instances politiques, dont le nombre s'élève à sept partis, les candidatures présentées avec accréditation de ces formations ne dépassent pas les 6,28% du total de celles déposées. Dans le cadre des échéances électorales générales relatives à l'élection des membres de la Chambre des représentants et des membres des conseils des communes et des arrondissements et des membres des conseils régionaux, prévues le 8 septembre 2021, la période consacrée au dépôt des déclarations de candidature a pris fin mercredi 25 août 2021. Cette opération s'est

déroulée dans des conditions normales, marquée par une affluence importante des citoyennes et de citoyens par rapport aux précédentes consultations électorales. Le nombre des instances politiques ayant pris part à cette opération s'élève à 31 partis, y compris une alliance de partis fondée à l'occasion de ces élections. Le nombre de candidatures relatives aux élections législatives, communales et régionales reste provisoire jusqu'à ce que les personnes ayant déclaré leurs candidatures durant les dernières heures du délai consacré au dépôt, reçoivent le récépissé final conformément aux dispositions légales en vigueur. Le ministre de l'Intérieur informe que la campagne électorale au titre des élections susmentionnées a débuté à la première heure du jeudi 26 août 2021 et prendra fin le mardi 7 septembre 2021 à minuit.



Dans la région du Nord

# Les élections, une aubaine pour la agences de communication

Les services des agences de communication dans la région du Nord ont connu un essor important, suite à la demande croissante des partis politiques en lice pour les élections législatives, régionales et locales, qui se tiendront le 8 septembre prochain, dans un contexte marqué par l'adoption de mesures préventives pour limiter la propagation de la pandémie du coronavirus.



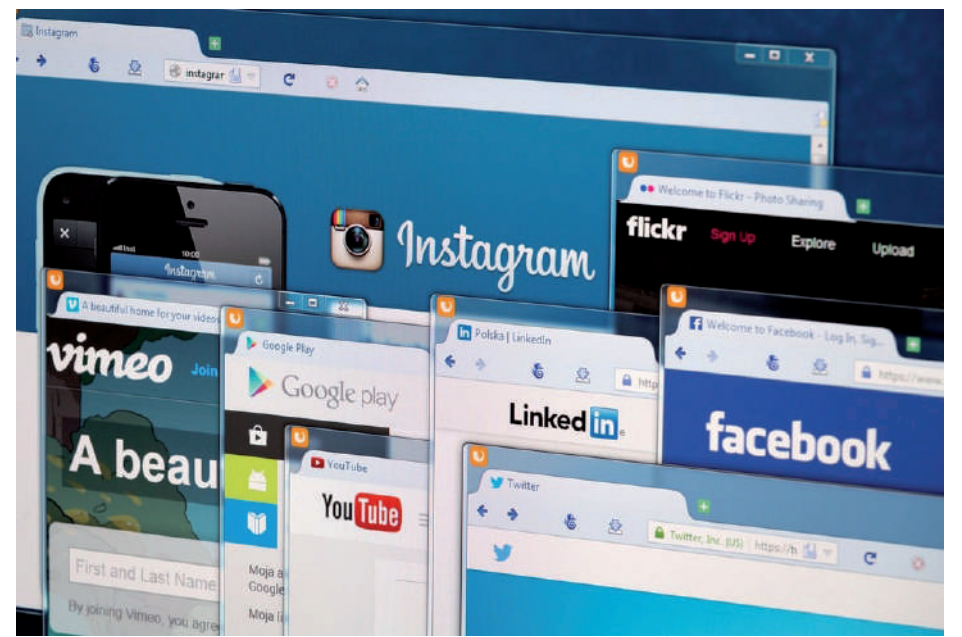
Certains partis politiques, qui comptaient lors des échéances précédentes sur leurs organisations de jeunesse et leurs comités locaux et nationaux pour préparer et mener la campagne électorale d'une manière "volontaire", souvent associée à l'appartenance au parti, ont préféré recourir aux services d'agences de communication, qui ne sont liées aux formations concernées que par des contrats relatifs à divers services, en vertu d'un accord préalable avec ces "clients" politiques. Certains voient que le recours aux services d'agences de communication lors des élections est une "bonne chose", qui s'inscrit en droite ligne avec les changements intervenus dans la société et l'apparition de nouveaux modes de communication, d'où la nécessité de mener une campagne électorale moderne basée sur des techniques visuelles et des méthodes scientifiques visant à séduire les jeunes générations, qui consacrent peu de temps à s'informer sur les programmes des partis, souvent "chargés" d'expressions politiques, de chiffres, d'indicateurs et de données de politique générale, mais préfèrent des supports de communication courts, clairs et faciles à

comprendre. Les partisans du recours aux services d'agences de communication soulignent aussi leur contribution efficace à susciter l'intérêt de l'électorat, notamment au regard des conditions sanitaires exceptionnelles liées à la propagation du coronavirus, qui ont fortement limité les modes traditionnels des campagnes électorales, notamment la distribution de brochures et tracts, et l'organisation de meetings, et ce à condition que les militants des partis prennent en main l'élaboration du contenu du discours électoral et l'ingénierie de ses supports, papier et numérique, tout en supervisant de manière directe l'organisation de toutes les activités programmées dans le cadre de la campagne. D'autres observateurs estiment que le recours aux agences de communication peut faire perdre à l'action politique un avantage fondamental, lié à la mobilisation des bases des partis, tout en leur permettant d'adhérer à un événement politique important, puisque la campagne électorale constitue une formation de terrain qui offre aux jeunes l'opportunité d'assumer à l'avenir la responsabilité partisane, et par la suite prendre la responsabilité des insti-

tutions élues, arguant que les services des agences de communication, qui sont souvent techniques et calculés, peuvent priver les campagnes électorales de "l'esprit politique" et limiter la communication directe entre les candidats, les bases des partis et l'électorat, à une époque où la communication directe est la base des actions mobilisatrices.

Mohamed El Ferdaoussi, cadre dans une agence de communication à Tétouan, a souligné qu'en plus du rendement réalisé par les agences durant cette période, "l'intervention de ce type d'institutions dans les questions politiques, notamment en cette période importante d'élections, est normale, vu que les agences de communication sont des entreprises citoyennes qui s'intéressent aux affaires politiques et aux questions sociales, et constituent une partie intégrante du tissu économique du pays".

Il a ajouté que des formations politiques de pays pionniers de la démocratie recourent à des agences de communication et de relations publiques, lors des élections, pour faciliter la communication avec les différents groupes sociaux et contribuer à la cristallisation des idées des partis politiques, notant l'existence d'une grande dif-

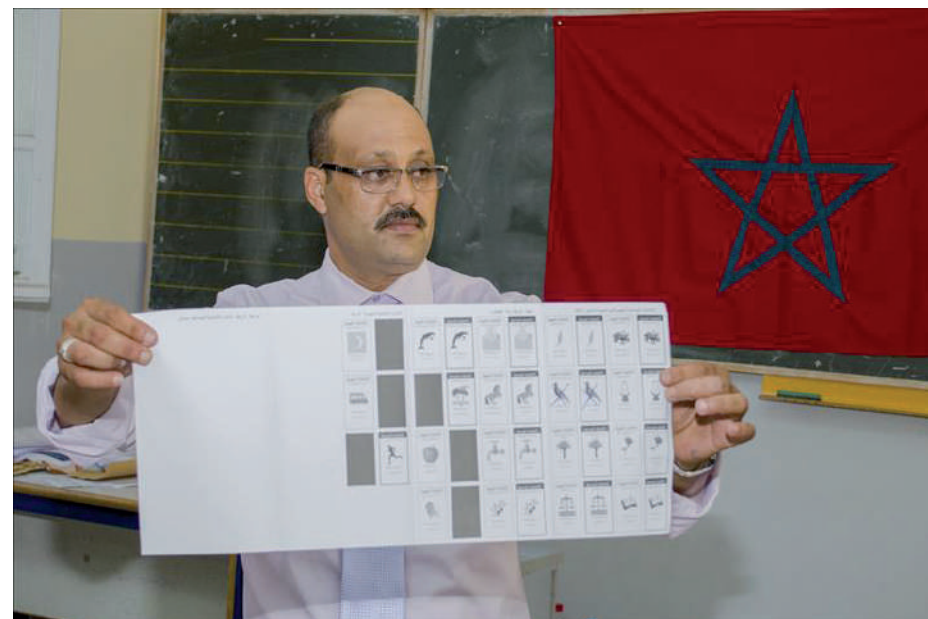


férence entre ce que proposent les agences de communication américaines et européennes et celles marocaines, qui viennent de se lancer sur ce marché, et veillent à acquérir plus d'expérience pour améliorer leurs performances à l'avenir. Pour sa part, Jamal A., gérant d'une

agence de communication à Tanger, a indiqué que le recours des partis à des agences de communication professionnelles pour gérer leurs campagnes électorales, même s'il reste "limité", est une chose normale, estimant que l'intérêt porté à ces services devrait augmenter au cours des prochaines échéances électorales, comme c'est le cas dans nombre de pays démocratiques.

Il a précisé que les agences de communication n'interviennent pas dans l'élaboration du contenu des programmes des partis. Elles se contentent de présenter ces programmes sous une forme de communication acceptable par la société et facile à comprendre même pour les personnes dont les connaissances politiques sont limitées.

Entre soutien et rejet du recours des partis aux agences de communication, ces dernières ont commencé à imposer leur présence et à développer leur capacité à attirer de "nouveaux clients" dans un contexte politique où les partis s'efforcent d'attirer l'attention des électeurs, afin d'élargir leur présence dans les institutions élues, à travers la modernisation de leurs mécanismes de fonctionnement.



## Élections du 8 septembre

### Démarrage de la campagne électorale

La campagne électorale pour le scrutin du 8 septembre a démarré, jeudi (00H00), marquant ainsi le début d'une étape importante sur la voie de la consolidation de la pratique démocratique au Maroc.

Photos Redouane Moussa



La campagne, qui prendra fin mardi 07 septembre à minuit, constitue une occasion pour les formations politiques en lice de présenter et de défendre devant les électeurs leurs programmes et projets économiques, sociaux et culturels en vue de les convaincre à adhérer aux approches qu'elles préconisent pour surmonter les défis auxquels le pays est confronté.

Contexte pandémique oblige avec la propagation du Covid-19, les partis politiques seront obligés d'ajuster leurs stratégies de communication, de recourir aux techniques numériques (visioconférences, meetings hybrides,...), de limiter au minimum les rencontres conventionnelles et d'observer scrupuleusement les restrictions en vigueur contre la pandémie.

Compte tenu de ce contexte exceptionnel et inédit, les partis politiques sont appelés à élaborer une feuille de route souple et aisément adaptable à la situation pandémique, en ajustant leurs techniques de communication avec les mesures préconisées par les autorités sanitaires et les orientations du gouvernement en matière de gestion de

la pandémie.

La campagne électorale a été précédée par le dépôt des candidatures aux élections générales, une opération qui s'est déroulée du 16 au 25 août à minuit.

Les candidats en lice, issus de 32 partis en situation régulière pour le prochain scrutin, couvrent des circonscriptions électorales locales et régionales. Les listes électorales relatives aux élections législatives 2021 prévues ont enregistré un total de 17.983.490 inscrits, selon le site officiel relatif aux listes électorales.

Les statistiques arrêtées le 30 juillet 2021 font ressortir que 17.983.490 de citoyens se sont inscrits pour participer au scrutin du 08 septembre prochain, à savoir 2.280.898 de nouveaux électeurs par rapport aux dernières échéances électorales.

En termes de genre, 46% des électeurs sont des femmes et 54% sont des hommes, tandis que 46% des votants proviennent de zones rurales et 54% d'espaces urbains. S'agissant de la segmentation par âge, 23% des électeurs ont 60 ans et plus, alors que 09% ont entre 55 et 59 ans

et 20% entre 45 et 54 ans. Les votants âgés de 35 à 44 ans représentent 21%, contre 19% pour la tranche des 25-34 ans et 8% pour les 18-24 ans.

S'agissant du financement, la décision du Chef du gouvernement no 21.24.3 datée du 26 mai 2021 a fixé le montant global de la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants à 160 millions de DH.

La décision 21.25.3 publiée à la même date fixe, quant à elle, la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales pour les communales à 180 millions de DH, contre 80 millions de DH pour les régionales.

En prévision du prochain scrutin, le Chef du gouvernement avait appelé à fournir des "facilités" aux cadres, aux fonctionnaires et aux et de réunir les conditions adéquates et équitables permettant aux personnes souhaitant se présenter aux élections de préparer les dossiers et de les déposer auprès des autorités compétentes.

La circulaire (N°15/2021) préconise d'accorder des autorisations exceptionnelles de s'absenter durant la campagne

électorale pour les candidats, à condition que cela ne perturbe pas le fonctionnement normal des services publics. Elle appelle également à accorder une autorisation de s'absenter le jour du scrutin aux fonctionnaires et agents qui seront désignés par les têtes de listes électorales ou par les candidats afin de les représenter au niveau des bureaux de vote pour observer le processus de vote, le dépouillement des voix et l'annonce des résultats.

De même, il s'agit de permettre à tous les cadres, fonctionnaires et agents travaillant dans les administrations et les établissements publics de s'acquitter de leur devoir national en participant au vote.

Les prochaines élections étant une étape importante dans le processus démocratique du Royaume, il est crucial de gagner le pari, notamment à travers une bonne gestion et une organisation efficace, pour garantir le déroulement du scrutin dans les meilleures conditions, tout en veillant à mettre en œuvre les dispositions contenues dans les différents textes juridiques régissant les opérations électorales en vue de garantir leur crédibilité et leur intégrité.







# « Dune » à la Mostra de Venise Culte sur papier, maudit au cinéma

**Le réalisateur canadien Denis Villeneuve s'enlisera-t-il dans les sables d'Arrakis ? "Dune", dont une nouvelle version promet de faire événement à la Mostra de Venise, est un roman aussi culte pour ses millions de lecteurs que maudit pour les réalisateurs qui se risquent à l'adapter.**

Des millénaires après notre ère, tribus et potentats s'affrontent pour le contrôle de l'épique, un mélange qui prolonge la vie et offre des pouvoirs prophétiques. Il se récolte sur une planète de sable brûlant, infestée de redoutables vers géants, baptisée Arrakis, ou Dune. Avec le premier des six volumes du cycle de "Dune", Frank Herbert a posé en 1965 les bases d'un "space opéra" qui deviendra une oeuvre majeure de la science-fiction, à l'influence considérable, dans Star Wars notamment. Paul Atréides, jeune prince qui deviendra le prophète des Fremen, le peuple d'Arrakis, a fait écouler 20 millions d'exemplaires de ce qui reste "le roman de science-fiction le plus vendu et le plus lu" au monde, mais aussi "le plus commenté et le plus étudié, notamment dans le cadre de travaux universitaires", souligne auprès de l'AFP Renaud Guillemain, membre éminent de la communauté des "Duniens" de France (et par ailleurs chercheur au CNRS), qui a participé à la révision de la traduction de ce classique (réédité tome par tome d'ici la fin de l'année) chez Robert Laffont. Dune est "le prototype même du «livre univers», avec "sa propre cohérence, ses propres références, ses propres fondations", à l'image du Seigneur des



Anneaux en fantasy, ajoute-t-il. Sans compter des "trouvailles qui ont fasciné des générations de lecteurs" comme les vers des sables, le distille, une combinaison qui recueille et recycle la sueur, ou le Bene Gesserit, un ordre de femmes combattantes capable d'influer par la pensée. Les mordus louent une oeuvre visionnaire, anticipant sur des questions allant du réchauffement climatique à la toute-puissance des Gafam, en passant par l'impact des technologies.

Tenant à la fois de la tragédie grecque, du mythe biblique et de l'épopée médiévale, "Dune" semble taillé pour le cinéma. Pourtant, il traîne la réputation de "film maudit par excellence", explique à l'AFP Lloyd Chéry, qui réédite son ouvrage de référence "Tout sur Dune", et a fondé le podcast "C'est plus que de la SF". Figure de l'underground et auteur de films cultes dans les années 1970, le franco-chilien Alejandro Jodorowsky, s'y est cassé les dents. Le projet auquel

le cinéaste se consacre de 1973 à 1977 est colossal. Jodorowsky compte embarquer dans l'aventure Salvador Dali, Alain Delon, Orson Welles, le dessinateur Moebius ou encore les Pink Floyd à la musique. Faut-il de moyens à la hauteur, l'échec de ce projet hors du commun est resté dans l'histoire du cinéma, et a fait l'objet d'un documentaire, "Jodorowsky's Dune" (2013). Après avoir failli être adapté par Ridley Scott, le créateur d'Alien, l'idée de porter Dune à l'écran échoit ensuite à David Lynch. Après sept versions du scénario, le film nécessitera six mois d'un tournage particulièrement pénible, au Mexique. Les décors sont monumentaux, les costumes se comptent par milliers, mais la créativité du cinéaste se trouvera écrasée par la machinerie hollywoodienne. Le film, avec Kyle MacLachlan, l'une des plus grosses productions de l'époque avec 40 millions de dollars mis sur la table, sera un flop commercial à sa sortie. De ce grand film raté, l'auteur aujourd'hui culte de "Mulholland Drive" gardera le souvenir d'un "cauchemar". Villeneuve, lui-même grand fan des romans de Frank Herbert, parviendra-t-il à séduire la fanbase duniennne et le grand public ? Réalisateur très prisé à Hollywood, il a prouvé sa capacité à s'attaquer aux mythes de la SF, avec "Blade Runner 2049" (2017), suite du chef d'oeuvre de Ridley Scott. Pour son "Dune", il a réuni un casting de stars avec Oscar Isaac, Rebecca Ferguson et Timothée Chalamet côté Atréides, ou Javier Bardem et Zendaya chez les Fremen. Un test de taille pour les studios, essorés par la pandémie, le triomphe du streaming et l'essoufflement du modèle des super-héros, et qui rêvent que "Dune" devienne une nouvelle saga qui fasse venir et revenir les foules en salles.

## JEUX

**S O L U T I O N**

S	R	C	T	I	A					
N	E	V	A	D	A	R	A	M	A	
N	O	M	S	L	A	L	O	M		
S	O	U	P	E	S	E	L	U	I	
M	E	L	A	S	C	A	R			
E	M	E	R	I	T	O	I	S	E	
E	E	X	P	E	R	T		N		
S	E	R	V	I	L	E	M	E	N	T
	A	U	R	A		O	R	E	E	
D	E	T	E	S	T	E	R		U	T
P	I	S		E	C	A	R	T	E	
P	R	O		G	A	R	N	I	R	
E	N	R	O	U	E		V	E	T	
A	N	S	E	S		M	O	I	S	I
D	A	S	C	E	T	E		S		
O	R	A	G	E		R	A	R	E	S
E	M	I	S	E		I	E	N	A	

N° 4349

### MOTS CROISES

**GRILLE N° 4350** Par Sid Ali

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

**HORIZONTALEMENT :**

I- Insuffisance organique ou psychique - II- Élément de selle - Personnel - III- Membre actif - IV- Né - ENlevée de force - V- Pronom relatif - Devant un prince - VI- Bouclier - Solipèdes - VII- Perfection à l'oeuvre - VIII- Isolé - Révolution - IX- Négation - Tour - Comme les cinq doigts de la main - X- Opération postale - Naître.

**VERTICALEMENT :**

1- Progression de la pellicule dans l'appareil - 2- Personnage venu d'ailleurs - Placer judicieusement - 3- Ecarts de conduite - 4- Chiffre romain - Voyelle double - Manche - 5- Pied de vigne - Bouche - 6- Symbole chimique - Eclat de rire - Extraits de rôle - 7- Récompense de scout - Ancien - 8- Soulagement spirituel - Refus anglais - 9- Telle l'eau de roche - Peut passer en courant - 10- Support de quartiers - Raisonnable.

**GRILLE N° 4350** Par Sid Ali

## MOTS FLÉCHÉS

Personnel	Embellis	Chemin de fer	Bourré	Lac d'Europe	Élegant
Plonger dans le noir	Cajolée		Balles de services	Primordial	
			Réalisera		
Degré au judo		Privé de nourriture			
Choix cornélien		Matière scolaire		Vieux pieu	
				Broya	
Pointa			Grande dame		
Source arabe			Assaut		
		Feuille de propagande			Préférés
		Couche de plâtre			
Privé de son rang			Sport extrême		
Conspuer			Abri de chenille		
		Théâtre de Milan			Et le reste
		Suspend			
Sèche	Réflexion de son			Cale de tracage	
	Fragrante			Légume à gousse	
			Secousse		
			Lutte libre		
Spécialiste populaire	Musique de variétés			Arme de jet	
	Il en lasse des gens			Enjoué	
		Boisson d'Espagne			
		Adversaire			
Cessation			Sans peine		
Employai			Effet au tennis		
		Claquement			Zigouilla
		Enzyme			
Occupé en entier				Prélevé	
Déplaças				Conventions collectives	
			Temps à venir		
Mauvaises odeurs					Double voyelle

**Solution**

N° 4349

**HORIZONTALEMENT**

I- NATALISTES. II- OPPORTUN. III- RH - ECALE. IV- VOITURE - ER. V- ENTERA - IN. VI- GIS - UTERIN. VII- IE - TSIGANE. VIII- OR - FO - EU. IX- NEPAL - UT. X- SIAM - ATRES.

**VERTICALEMENT**

1- NORVEGIENS. 2- APHONIE - EI. 3- TP - ITS - OPA. 4- AORTE - TRAM. 5- LR - URUS. 6- ITERATIF. 7- SUCE - EGOUT. 8- TNA - IRA - TR. 9- LENINE. 10- SUER - NEUFS.



## Dans la crainte d'un nouvel attentat Afghanistan: dernières évacuations à Kaboul

**Les évacuations d'étrangers et Afghans fuyant le nouveau régime des talibans sont entrées dimanche dans leur dernière ligne droite à l'aéroport de Kaboul, à deux jours du retrait américain prévu et dans la crainte d'un nouvel attentat sanglant.**



Après l'attaque suicide revendiquée par le groupe Etat islamique au Khorasan (EI-K) qui a tué jeudi plus 13 soldats américains et près d'une centaine d'Afghans parmi les milliers massés devant l'aéroport pour tenter de quitter le pays, le président américain Joe Biden a prévenu qu'une nouvelle attaque imminente y était "très probable".

Depuis le soudain retour au pouvoir des talibans à la mi-août, après la débâcle de l'armée afghane longtemps soutenue par les Américains et leurs alliés avant que ceux-ci n'amorcent leur retrait, plus de 112.000 personnes ont quitté le pays à bord de la noria d'avions affrétés notamment par les Occidentaux qui se succèdent sur le tarmac.

Le rythme des évacuations a baissé ces derniers jours, à mesure que de nombreux pays européens, dont le Royaume-Uni et la France, annonçaient avoir achevé les leurs, à deux jours de la date butoir du 31 août prévue pour le retrait américain qui signera la fin de 20 ans d'une guerre infructueuse contre les talibans.

Ce court délai fait craindre qu'une partie des Afghans qui se disent menacés par les talibans, notamment ceux qui ont travaillé avec des forces ou civils étrangers au cours des deux dernières décennies, ne seront pas évacués.

La situation chaotique à l'aéroport de Kaboul, assailli juste après le retour des talibans par des milliers de candidats à l'exil, a pris un tour dramatique jeudi avec le bain de sang provoqué par l'attaque suicide revendiquée par l'EI-K, rival des talibans et auteur de plusieurs attentats meurtriers dans le pays ces dernières années.

La tension y restait vive dimanche, Joe Biden ayant estimé samedi soir que "la situation sur les lieux" restait "extrêmement dangereuse" et "la menace d'une attaque terroriste contre l'aéroport (...) élevée", ajoutant avoir été informé par ses commandants "qu'une attaque était très probable dans les 24 à 36 heures".

Quelques heures après, l'ambassade américaine à Kaboul a exhorté tous les Américains à quitter les abords de l'aéroport, comme elle l'avait fait ces derniers jours, "en raison d'une menace précise et crédible".

Selon les derniers bilans de l'attentat de jeudi, 90 morts et 150 blessés ont été recensés dans les hôpitaux locaux. Certains médias locaux ont fait état d'un bilan de 170 morts. Treize soldats américains et deux Britanniques ont également péri.

En représailles, l'armée américaine a annoncé que ses drones avaient bombardé des "cibles importantes" de l'EI-K dans l'est afghan, tuant deux jihadistes de haut rang, sans révéler de noms.

"Cette frappe n'était pas la dernière", a prévenu Joe Biden. "Nous continuerons à traquer tout individu impliqué dans cet attentat odieux et les ferons payer".

A Kaboul, les talibans consolidaient leur emprise, notamment autour de l'aéroport, dernière enclave occupée par les Occidentaux, menés par les Américains, avant le retrait.

Des combattants talibans lourdement armés ont circulé samedi sur les terrains et dans les bâtiments annexes de l'aéroport, selon des journalistes de l'AFP, alors que des soldats américains les observaient depuis

le toit du terminal passagers.

Les talibans ont bouclé les routes menant à l'aéroport et ne laissent passer que les bus autorisés, dont plus d'une douzaine ont déchargé des passagers à la porte principale de l'aéroport samedi.

L'attentat de jeudi a poussé les talibans et Américains à collaborer plus étroitement. "Nous avons des listes données par les Américains (...) Si votre nom est sur la liste, vous pouvez passer", a expliqué à l'AFP un responsable taliban.

L'attaque a fait disparaître la foule des milliers d'Afghans massés auparavant depuis des jours à l'extérieur du site dans l'espoir d'accéder au tarmac, a constaté l'AFP.

La Turquie a entamé des discussions avec les talibans afin de contribuer à la remise en service de l'aéroport. Selon son président Recep Tayyip Erdogan, les talibans entendent superviser la sécurité de l'aéroport et proposent à Ankara d'y gérer la logistique.

Très critiqué pour sa gestion de la crise afghane et du retrait américain, Joe Biden s'est engagé à respecter l'échéance du pont aérien. L'Otan et l'Union européenne avaient appelé après l'attaque de jeudi à poursuivre les évacuations malgré tout.

Le Royaume-Uni a achevé ses évacuations samedi avec le départ d'un vol transportant ses derniers militaires.

Le ministre britannique de la Défense Ben Wallace a estimé que jusqu'à 1.100 Afghans éligibles à un départ pour la Grande-Bretagne étaient restés sur place. Londres les accueillera s'ils parviennent à quitter le pays par un autre moyen après la date-butoir, a précisé le chef des forces armées britanniques, le général Nick Carter, jugeant "déchirant" ne pas avoir "pu faire sortir tout le monde".

Italie, Allemagne, France, Suisse, Espagne, Suède, Pays-Bas, Canada et Australie ont aussi indiqué avoir achevé leurs vols d'évacuation.

Emmanuel Macron a affirmé samedi que la France avait déjà évacué 2.834 personnes d'Afghanistan et menait "des discussions" avec les talibans et le Qatar pour poursuivre l'évacuation d'Afghans menacés.

La France et le Royaume-Uni vont plaider lundi à l'ONU en faveur de la création à Kaboul d'une "zone protégée" pour mener des opérations humanitaires, a par ailleurs déclaré le président français à l'hebdomadaire Le Journal du Dimanche.

Les talibans se sont efforcés depuis leur retour d'afficher une image d'ouverture et de modération. Mais beaucoup d'Afghans, souvent urbains et éduqués, redoutent qu'ils n'instaurent le même type de régime fondamentaliste et brutal que lorsqu'ils étaient au pouvoir entre 1996 et 2001.

Leurs craintes sont alimentées par divers témoignages d'Afghans à Kaboul et ailleurs indiquant que des talibans traquent ceux qui ont travaillé avec leurs anciens ennemis.

Vendredi à Doha, Sher Mohammad Abbas Stanikzai, un ancien négociateur taliban dans les pourparlers de paix vendredi, a cherché à rassurer sur le sort des femmes, indiquant qu'elles avaient "le droit inné" de travailler. A l'ONU, une réunion des membres permanents du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan est convoquée lundi.

### Attendons pour voir...

## L'ancien vice-chancelier autrichien condamné pour corruption

■ Nabil El Bousaadi

L'«Ibizagate», vous vous en souvenez ? C'est ce fameux scandale qui avait éclaté à la suite de la publication d'une vidéo où l'on voit, dans une villa à Ibiza, en Août 2017, l'ancien chef du FPÖ et vice-chancelier autrichien Heinz-Christian Strache, proposer des « marchés publics » à une femme qu'il croyait proche d'un oligarque russe, en échange de dons au profit de son parti.

Effectué, en caméra cachée deux années auparavant, cet enregistrement avait fait l'effet d'une bombe, en mai 2019, puisqu'il avait provoqué l'ouverture d'investigations tous azimuts contre plusieurs personnalités autrichiennes, mit fin à la coalition gouvernementale d'alors unissant le FPÖ aux conservateurs du chancelier Sebastian Kurz et poussé à l'organisation d'élections anticipées.

Saisi par les enquêteurs, le téléphone portable du vice-chancelier avait révélé l'existence de messages compromettants tel celui qui aurait indiqué qu'il serait intervenu pour faire modifier la loi de façon à permettre qu'une clinique privée appartenant à l'un de ses proches soit rattachée à la sécurité sociale afin de pouvoir bénéficier de fonds publics.

D'ailleurs, dès que l'extrême-droite est parvenue au pouvoir, la législation y afférente a été modifiée de façon à permettre à ladite clinique de bénéficier de fonds publics.

En contrepartie, le patron de cet établissement hospitalier aurait invité Heinz-Christian Strache en Grèce et aurait versé 10.000 euros sur le compte du FPÖ. Constituant un « grave délit » aux yeux du parquet et non pas « une bagatelle », cette accusation a, néanmoins, été contestée par le vice-chancelier qui a nié avoir voyagé à Corfou depuis qu'il est devenu vice-chancelier tout comme il a récusé le fait d'avoir pris connaissance de l'existence d'un quelconque versement effectué au profit du FPÖ.

Or, bien qu'en invoquant le fait que les détenteurs de mandat public doivent se tenir au-dessus de tout soupçon, le procureur Bernhard Weratschnig avait déclaré que « chaque euro qui serait indûment perçu est un euro de trop », Heinz-Christian Strache avait, pour sa part, rejeté, d'un simple revers de manche, toutes les accusations qui lui avaient été adressées par la Cour et affirmé: « Je n'ai jamais reçu aucune faveur dans ma vie, j'ai agi par conviction ».

Pourtant, c'est à ce titre, que ce vendredi 27 Août 2021, le tribunal de Vienne, a condamné l'ancien vice-chancelier autrichien à quinze mois de prison avec sursis et qu'à l'issue de ce procès la juge Claudia Moravec-Loidolt ne s'est pas empêchée de préciser que « la chronologie des événements n'a laissé nul place au doute ». Les faits seraient donc avérés même s'ils ont été réfutés par l'accusé.

Aussi, force est-il de reconnaître que depuis sa démission, dans le sillage du fameux « Ibizagate », l'ancien numéro deux du gouvernement n'en a pas fini d'être accablé puisqu'il a été également accusé d'avoir détourné plus d'un demi-million d'euros des caisses du FPÖ pour financer le luxueux train de vie qu'il a mené tout au long des quatorze années qu'il a passé à la tête du parti.

Se disant victime d'une campagne de diffamation, Heinz-Christian Strache avait vainement tenté de faire un retour lors des municipales de Vienne en Octobre mais le FPÖ, miné par de très fortes divisions est tombé de 26% dans les urnes en 2017 à guère plus de 16% en 2019 après s'être doté d'un nouveau chef en la personne de l'ancien ministre de l'intérieur Herbert Kickl, connu pour sa rhétorique anti-islam et anti-migrants.

Et si même le chancelier Sebastian Kurz, qui était longtemps resté au-dessus de la mêlée, a été rattrapé par la justice en mai dernier pour des faits de faux-témoignage devant une commission parlementaire d'enquête dans une affaire de corruption née dans le sillage de l'« Ibizagate » et qu'il rejette ces accusations, de quoi donc demain sera-t-il fait en Autriche ? Attendons pour voir....

## Irak où la reconstruction tarde

# Macron à la rencontre des chrétiens de Mossoul

Le président français Emmanuel Macron est allé dimanche à la rencontre des chrétiens à Mossoul dans une église en reconstruction, lors d'une journée destinée à témoigner son "respect à toutes les communautés" irakiennes dans cette ville dévastée lors de sa reprise au groupe Etat islamique (EI) en 2017.

La veille, M. Macron a participé à un sommet à Bagdad, largement consacré à la lutte contre le terrorisme et à l'impact de la prise de Kaboul par les talibans en Afghanistan. Il a promis de rester en Irak "quels que soient les choix américains".

Au deuxième et dernier jour de sa visite en Irak, le président est venu dimanche "reconnaître l'importance de Mossoul", deuxième ville d'Irak par la taille, et a exhorté les Irakiens à "travailler ensemble" lors d'une allocution prononcée à Notre-Dame de l'Heure, une église catholique fortement endommagée à partir de 2003 que l'Unesco est en train de remettre en état.

Le président français doit également aller à la rencontre de la communauté sunnite de Mossoul, puis à Erbil, capitale du Kurdistan irakien, où il doit s'entretenir avec les dirigeants de cette région autonome, en pointe dans la lutte contre l'EI. La France, qui finance dans la région des écoles chrétiennes francophones, se veut

protectrice des chrétiens d'Orient, mais aussi de toutes les minorités.

"Nous allons faire revenir un consulat et des écoles" à Mossoul, a annoncé M. Macron.

Cette ville à majorité musulmane sunnite ainsi que la plaine de Ninive étaient jadis de hauts lieux du christianisme. Mais les violences qui ont éclaté à partir de 2003, puis l'occupation d'un tiers de l'Irak par l'EI entre 2014 et 2017 ont poussé la majorité des chrétiens à l'exil.

Ils ne sont plus que 400.000 dans le pays, contre 1,5 million en 2003 avant l'invasion américaine. Et beaucoup de ceux qui ont pris le chemin de l'exil hésitent à rentrer chez eux.

Mossoul porte toujours les stigmates des combats qui ont opposé l'EI aux troupes irakiennes épaulées par la coalition internationale. La reconstruction de la ville "est trop lente", a estimé M. Macron.

La France restera en Irak "aussi longtemps que l'Irak le demandera" et "quels que soient les choix américains", a-t-il promis samedi lors d'un sommet régional à Bagdad largement consacré à la lutte contre le terrorisme et aux conséquences de la prise de Kaboul, en Afghanistan, par les talibans.

"Ce message est civilisationnel mais égale-

ment géopolitique. Il n'y aura pas d'équilibre en Irak si il n'y a pas un respect de ses communautés", a déclaré le président français.

Désireux de traiter de manière égale

Premier ministre irakien, Moustafa al-Kazimi.

Une telle visite est "une première pour un président français", a-t-il souligné.

Après l'église de Mossoul, Emmanuel

blissement d'un "califat" dirigé par le groupe Etat islamique.

L'Unesco organise un vaste chantier pour la reconstruire quasiment à l'identique, avec son célèbre minaret penché.

La mosquée et l'église que visite le chef de l'Etat à Mossoul font partie des trois chantiers de reconstruction pilotés par l'Unesco et financés par les Emirats arabes unis, à hauteur de 50 millions de dollars.

"Il est vrai qu'il y a peu de chrétiens à Mossoul, mais quelques-uns reviennent et il faut créer les conditions pour faire revivre la ville, avec sa diversité", a expliqué l'Unesco, qui a inscrit la vieille ville sur la liste indicative du patrimoine mondial.

Emmanuel Macron échangera à la mi-journée avec des jeunes Irakiens, dont des entrepreneurs et des étudiants, dans l'université de Mossoul.

Il passera ensuite l'après-midi à Erbil, capitale de la région autonome du Kurdistan irakien. Après une visite aux forces spéciales françaises du Camp Grenier, il rencontrera le président kurde Netchirvan Barzani, ainsi que son prédécesseur, Massoud Barzani, qu'il avait rencontré François Hollande en 2014. Il s'entretiendra enfin avec la famille d'un Peshmerga abattu par Daech, pour rendre hommage aux combats des Kurdes contre l'EI.



toutes les confessions irakiennes, le chef de l'Etat français s'est d'ailleurs rendu samedi soir à Bagdad dans le sanctuaire chiite de Kadhimiya, en compagnie du

Macron doit se rendre sur le site de l'émblématique mosquée sunnite Al-Nouri, détruite par l'EI. C'est là qu'Abou Bakr Al-Bagdadi avait proclamé en 2014 l'éta-



Marché boursier

## La BVC dans le vert du 23 au 27 août



“ La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 23 au 27 août 2021 dans le vert, l'indice global composé de toutes les valeurs de type action, Masi, gagnant 1,41% à 12.784,69 points. ”

Au terme de cette semaine, le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a avancé de 1,65% à 1.045,56 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu a pris 1,47% à 10.397,21 points. L'indice de référence Environnement, Social

et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a grimpé de 1,75% à 961,52 points. Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 et le FTSE Morocco All-Liquid ont terminé la semaine sur des gains respectifs de 1,6% à 12.099,09 points et de 1,57% à 10.907,8 points. Sur le plan sectoriel, 20 indices ont clôturé en hausse, tandis que quatre autres ont affiché grise mine. Ainsi, le secteur de la "Sylviculture et papier" s'est envolé de 6,74%, devançant les "Distributeurs" (4,59%), les "Matériels, logiciels et services informatiques" (2,86%) et l'"Électricité" (2,5%). Le volume global des échanges de la période

a atteint plus de 374,166 millions de dirhams (MDH) et la capitalisation a dépassé les 656 milliards de dirhams (MMDH). Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif avec 57,013 MDH, soit 15,35% du volume d'échanges, devant Itissalat Al-Maghrib (9,03%) et Salafin (9,02%). Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été l'œuvre de S.M Monétique (10,52%), M2M Group (8,2%), Promopharm S.A (8,11%) et Med Paper (6,74 %). Les plus fortes baisses ont été accusées par Zellidja (7,74%), SNEP(7,39%), Sothema (5,53%) et Réalisations mécaniques (3,75%).

## EN BREF

### » Ciments du Maroc Amélioration du CA de 14% au S1-2021

Le chiffre d'affaires consolidé de Ciments du Maroc s'est établi à plus de 1,99 milliard de dirhams (MMDH) au titre des six premiers mois de l'année en cours, en hausse de 14% par rapport à la même période de 2020. Le chiffre d'affaires non consolidé a atteint, quant à lui, 1,71 MMDH à fin juin 2021, ce qui représente une augmentation de 11% par rapport à la même période de 2020, indique le

Cimentier dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels. En ce qui concerne les investissements, ils se sont chiffrés à 54 millions de dirhams (MDH), en progression de 39% par rapport à fin juin 2020. Ils correspondent à des investissements courants, fait savoir la même source. Sur le seul deuxième trimestre, le chiffre d'affaires non consolidé s'est établi à 854 MDH, contre 671 MDH au T2-2020.

### » LabelVie Chiffre d'affaires stable au premier semestre 2021

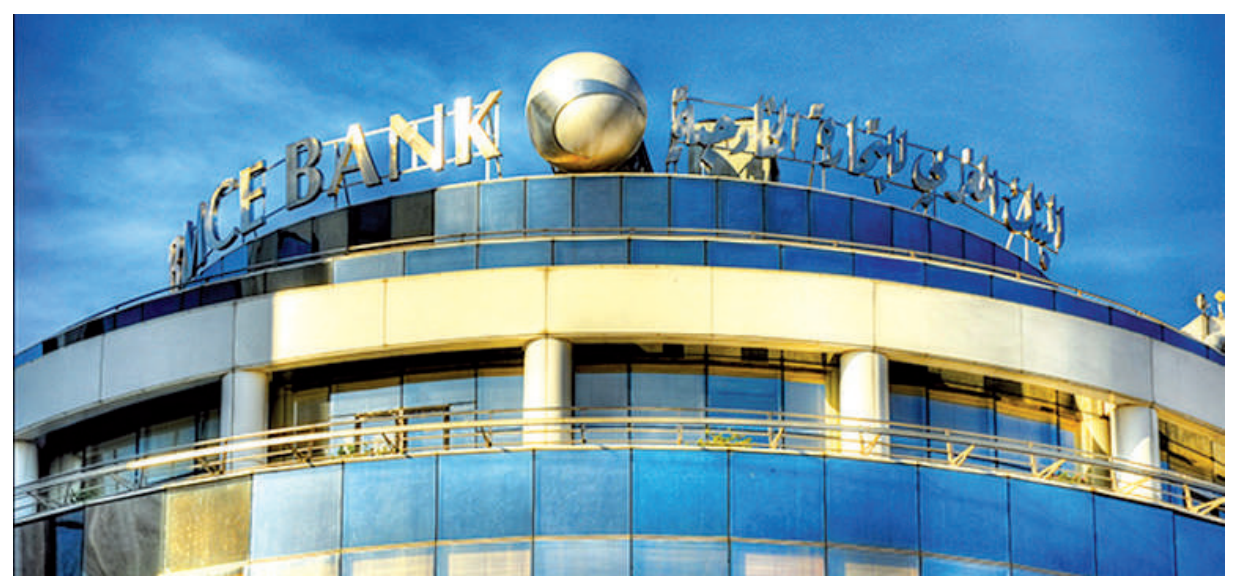
Le chiffre d'affaires du groupe LabelVie a atteint plus de 5,32 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, en stagnation (5,38 MMDH) par rapport à la même période de 2020. Au cours du seul deuxième trimestre, le chiffre d'affaires de LabelVie s'est établi à 2,73 MMDH, en progression de 10% par rapport au T2-2020, dont 4% relatif au périmètre comparable de magasins, indique le Groupe dans un communiqué financier. Par rapport à l'exercice 2019, "année de référence n'ayant pas connu de perturbations liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid", le chiffre d'affaires de LabelVie a progressé de 14% sur le deuxième trimestre, dont 6% relatif au périmètre comparable de magasins. Par ailleurs, LabelVie fait savoir que le 2ème trimestre a connu la reprise du programme de développement avec l'ouverture de 11 nouveaux points de vente dont l'hypermarché de Berrechid au cours du mois de juin, ajoutant que la bonne dynamique des ventes et des ouvertures s'est confirmée au cours des mois de juillet et août. S'agissant des investissements, ils se sont élevés à 278 millions de dirhams (MDH) au 2ème trimestre, en progression de 22% par rapport à l'investissement réalisé au cours du 2ème trimestre 2020.

Selon BMCE Capital Global Research

## Le déficit de la liquidité bancaire s'atténue

Le déficit de la liquidité bancaire s'est légèrement atténué durant la semaine passée, se fixant à -92,7 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire, contre -93,6 MMDH une semaine auparavant, selon BMCE Capital Global Research (BKGR). Cette évolution s'explique "probablement par le reflux conjoncturel de la circulation fiduciaire", indique BKGR dans sa dernière lettre monétaire et obligatoire, notant que la Banque Centrale a, en revanche, relevé ses avances à 7 jours en émettant 2,59 MMDH de plus pour avoisiner près de 39,49 MMDH. Le dispositif monétaire à court terme a été fortement renforcé au cours des deux derniers mois et ce, afin de faire face à l'accélération de la circulation fiduciaire occasionnée par la fête de l'Aïd ainsi que par les

vacances estivales, rappelle la même source. Par ailleurs, BKGR relève que le retour de la dynamique de l'Argentier du Royaume au niveau du marché monétaire s'est confirmé avec le lancement de 8 opérations pour un encours quotidien moyen de 7,9 MMDH (+4%), ajoutant que l'équilibre maintenu du marché monétaire laisse ainsi ressortir un taux moyen pondéré (TMP) toujours aligné sur le taux directeur à 1,5%. Durant la prochaine période, Bank Al-Maghrib réduira ses avances à 7 jours de près de 510 millions de dirhams (MDH) à 38,98 MMDH, indique BKGR, estimant qu'en revanche, son dispositif à long terme devrait se renforcer avec l'émission d'une pension livrée de 16,790 MMDH, de deux prêts garantis de 4,35 MMDH et d'un swap de change de 1 MMDH.



Selon Attijari Global Research

## Le marché monétaire maintient son équilibre

Le marché monétaire a maintenu son équilibre au cours de la période allant du 13 au 19 août 2021, selon Attijari Global Research (AGR). "Les taux interbancaires demeurent stables autour du taux directeur à 1,50% grâce à l'interventionnisme actif de la Banque Centrale", précise AGR dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux- Fixed income", ajoutant que les taux MONIA se sont stabilisés à 1,43%. Bank Al-Maghrib (BAM) continue de satisfaire la totalité de la demande bancaire en monnaie centrale, indique la même source, relevant que celle-ci a connu une hausse de 2,6 milliards de dirhams (MMDH), portant ainsi les injections monétaires de l'institution à travers les avances à 7 jours à 39,5 MMDH contre 36,9 MMDH une semaine auparavant. Parallèlement, BAM a servi 53,7 MMDH sous forme de prêts garantis et de pensions livrées, contre 57,4 MMDH une semaine auparavant, ajoute AGR, notant qu'à l'origine, l'expiration de deux lignes de prêts garantis d'un montant total de 5,2 MMDH et la création d'une nouvelle de 1,4 MMDH. Du côté des placements du Trésor, l'encours moyen quotidien avec prise en pension et à blanc a atteint 10,8 MMDH, soit une hausse de 3 MMDH par rapport à une semaine auparavant.

Changes

## Le dirham s'apprécie de 0,15% face au dollar du 19 au 25 août

Le dirham s'est apprécié de 0,15% face au dollar américain et s'est déprécié de 0,11% vis-à-vis de l'euro, durant la période allant du 19 au 25 août 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin sur les indicateurs hebdomadaires. Au 19 août 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve (AOR) de BAM s'est établi à 300,9 milliards de dirhams (MMDH), en hausse d'une semaine à l'autre de 0,5% et de 2,4% en glissement annuel, précise la même source. L'encours global des interventions de la Banque centrale ressort à 93,2 MMDH, dont 39,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 29,8 MMDH sous

forme d'opérations de pension livrée et de 23,9 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME). Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 2,8 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,5% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 25 août (date de valeur le 26

août), la Banque centrale a injecté un montant de 39 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, relève BAM. Sur le marché boursier, le Masi a enregistré une hausse de 0,3%, portant sa performance depuis le début de l'année à 12,1%. Cette évolution traduit notamment les appréciations des indices sectoriels des distributeurs de 1,4%, des bâtiments et matériaux de construction (1,1%) et des banques (0,3%). En revanche, ceux des boissons et des services de transport se sont dépréciés de 3,3% et de 0,9 % respectivement. Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 205,8 millions de dirhams (MDH) contre 380,8 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est établi à 51,1 MDH après 76,1 MDH.





# MaxAB acquiert WaystoCap MaxAB accélère sa croissance et s'étend au Maghreb

« MaxAB, la plus importante plate-forme égyptienne de e-commerce B2B au service des détaillants en alimentation et épicerie, vient d'acquérir WaystoCap, la plate-forme de e-commerce et de distribution B2B. Cette dernière est basée au Maroc et relie les détaillants aux fournisseurs à travers l'Afrique. Les détails. »

■ Aya Lankaoui

L'acquisition va permettre à MaxAB d'accélérer son expansion sur le marché du Maghreb grâce à l'expertise de

WaystoCap dans la région. MaxAB a également assuré un fonds supplémentaire de 15 millions de dollars de la part de ses investisseurs, clôturant ainsi sa série A avec un capital total qui s'élève à plus de 60 millions de dollars.

WaystoCap a été fondée en 2017 pour connecter les détaillants et les fournisseurs, et a été la première startup marocaine à rejoindre Y Combinator. Depuis, elle est devenue l'une des plus grandes et plus importantes plateformes B2B au Maroc avec un réseau de 8 000 détaillants. WaystoCap a ensuite réalisé une expansion en Afrique de l'Ouest.

Lancée 2018, MaxAB dessert un réseau de détaillants traditionnels à travers l'Égypte. Son modèle de transformation numérique de la Supply Chain basée sur la technologie interne de l'entreprise lui permet d'offrir aux détaillants la simplicité de traiter avec un seul fournisseur, ainsi que des prix transparents, une livraison à la demande et une gamme de services à valeur ajoutée.

Par ailleurs, les détaillants et les fournisseurs desservis par les deux sociétés vont bénéficier de la technologie de MaxAB, des solutions d'une chaîne d'approvision-



nement étendue de bout en bout, des outils de veille économique, ainsi que des connaissances et de l'expertise de WaystoCap. L'acquisition de WaystoCap par MaxAB va désormais permettre à plus de 70 000 détaillants d'être approvisionnés sur plusieurs marchés.

Le co-fondateur et PDG de MaxAB, Belal

El-Megharbel, a annoncé dans un communiqué dont la rédaction a reçu un exemplaire que MaxAB est sur le point de faire passer l'industrie alimentaire en Afrique du Nord à un autre niveau.

« La création de cette nouvelle équipe est très excitante, combinant de nombreux spécialistes, un savoir-faire technologique, des infrastructures sur le terrain,

des chaînes d'approvisionnement renforcées, ainsi que l'expérience considérable de WaystoCap dans la région. Nous entretenons d'excellentes relations de travail de longue date avec cette dernière et partageons une vision commune de réingénierie du marché des aliments et de l'épicerie traditionnels afin de mieux servir les détaillants traditionnels », annonce-t-il.

De sa part, PDG et fondatrice de WaystoCap, Niama El Bassunie, souligne que le Maroc est un marché passionnant et en forte croissance. « Aujourd'hui, l'écosystème technologique en Afrique et au Moyen-Orient offre aux entrepreneurs, la possibilité de créer de nouvelles solutions pour répondre à certains des principaux défis quotidiens auxquels la région est confrontée, en s'appuyant sur le soutien considérable des gouvernements et des investisseurs. Nous sommes ravis de jouer un rôle central dans cette nouvelle équipe talentueuse créée et dirigée par des entrepreneurs expérimentés et innovants, afin de devenir un leader régional du marché de l'alimentation et de l'épicerie. Nous sommes impatients de poursuivre notre étroite collaboration avec MaxAB et d'amener l'entreprise à sa prochaine phase », ajoute-t-elle.

Le marché du Maghreb est un nouveau territoire pour MaxAB et cette nouvelle acquisition stratégique va positionner l'équipe élargie en tant que principale plate-forme de e-commerce B2B au Moyen-Orient et en Afrique pour les détaillants et fournisseurs.

## Au terme de l'exercice 2020 Progression de 2,3 % du trafic commercial au port de Safi

Le trafic commercial au port de Safi a enregistré une progression de 2,3% au terme de l'année 2020 pour atteindre un volume de 6,5 millions de tonnes, indique le rapport 2020 de l'Observatoire de la Compétitivité des Ports Marocains (OCPM).

Cette hausse concerne les exportations du phosphate (+135%), des engrais (+16,8%), avec des volumes respectifs de 523.528 tonnes et 867.626 tonnes, et des céréales (+113,3%) avec un volume de 504.895 tonnes en 2020

contre 190.330 en 2019, précise le rapport qui vient d'être publié par l'Agence nationale des ports (ANP). Le port de Safi a enregistré une évolution de 24,1% des exportations de gypse avec un volume de 851.739 tonnes en 2020 contre 686.485 tonnes en 2019 alors que les importations du charbon ont connu un recul de 82% avec un volume de 90.377 tonnes en 2020 contre 502.618 tonnes en 2019, note la même source.

Le nombre des navires ayant desservi le port de Safi a de son côté enregistré une baisse de 2,4% par rapport à l'année 2019 pour s'établir à 450 escales, explique le rapport. Les importations du soufre au port de Safi ont atteint au titre de l'année 2020, un volume global de 1.454.000 tonnes, marquant ainsi une baisse de 2,3% par rapport à 2019, relève la même source, ajoutant que le nombre de navires soufriers ayant desservi le port a atteint environ 55 escales en 2020.

Le rapport de l'OCPM est l'aboutissement d'un travail de construction inclusive associant l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire pour la mise en place d'une nouvelle approche permettant d'appréhender l'efficacité et l'efficience des ports sur la base d'un référentiel commun et partagé.

Cette première édition du rapport annuel de l'observatoire dresse une analyse des différents indicateurs du tableau de bord de la performance portuaire au titre de l'année 2020. Il s'agit de l'analyse du trafic et des échanges maritimes, l'étude de la connectivité des ports, la mesure de la performance du transit des navires, l'évaluation de l'efficacité de l'outil portuaire et enfin l'évaluation de la préservation de l'environnement.

Mis en place par l'ANP, l'OCPM se positionne comme facilitateur et un catalyseur de la compétitivité des ports marocains et une source d'amélioration durable de la performance des ports marocains.

La mission de l'Observatoire est la collecte, la mise en forme, l'analyse, l'interprétation et la diffusion des données et des informations relatives aux ports et à leur environnement pour aider à la prise de décision en matière de compétitivité des ports marocains.



## ANAPEC

### Installation de Mohamed Achiq au poste de directeur général

La cérémonie d'installation du nouveau directeur général de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), Mohamed Achiq, s'est déroulée, jeudi au siège de l'agence à Rabat. Cette cérémonie a été l'occasion de féliciter le nouveau directeur pour sa nomination et de remercier son prédécesseur Yahya Oukach, pour ses efforts pendant la période transitoire en tant que directeur général par intérim de cet opérateur public de référence dans le domaine de l'intermédiation en emploi et de l'accompagnement des investisseurs et des entreprises, a indiqué le ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle dans un communiqué. L'accent a, également, été mis sur le contexte actuel caractérisé par la crise sanitaire de Covid-19 qui interpelle tous les opérateurs publics à doubler d'efforts pour atténuer l'impact de la crise sur l'économie, a souligné la même source. Selon le ministère, cette occasion constitue un nouveau point de départ pour l'ANAPEC afin de continuer à mettre en œuvre ses plans de développement, à travers les projets et les programmes qu'elle gère dans toutes les régions du Royaume et à renforcer ses liens et son ouverture sur les potentialités du marché de l'emploi au Maroc, tout en s'appuyant sur le support des différents partenaires et opérateurs dans l'ultime but de répondre aux besoins du citoyen marocain et de l'entreprise marocaine et participer au développement durable. A cette occasion, M. Achiq a exprimé sa confiance en l'expertise, le professionnalisme et le

savoir-faire que les ressources humaines de l'ANAPEC ont capitalisé depuis sa création, soulignant les axes majeurs à même de renforcer encore plus son positionnement en tant qu'opérateur de référence sur le marché de l'emploi. L'agence est attendue, en tant qu'établissement public, à apporter une réponse adaptée et ponctuelle au droit constitutionnel des citoyens d'intégrer la vie active, ou d'avoir accès aux ressources humaines qualifiées dans le cas des investisseurs et des entreprises, a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité d'assurer l'équité entre les différentes régions et territoires du Royaume en termes d'accès aux prestations et à l'accompagnement. Mohamed Achiq, né en 1965 à Casablanca et père de deux enfants, est titulaire d'un doctorat de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris en 1995, et d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Bordeaux, obtenu en 1991. Avant sa nomination en tant que directeur général de l'ANAPEC en août 2021, il occupait le poste de directeur général des services de la région de Rabat-Salé-Kénitra, ainsi que plusieurs postes de responsabilités au ministère de l'Economie et des Finances. Durant ce parcours professionnel, il a accumulé un savoir-faire important dans les domaines de la réforme de l'Etat et la gouvernance publique, la décentralisation et la gouvernance des territoires et les finances et les politiques publiques, conclut le communiqué.

## Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

### Un partenariat pour renforcer la compétitivité des opérateurs économiques

Le Centre régional d'investissement (CRI) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PORTNET) ont signé, vendredi à Tanger, une convention-cadre de partenariat, visant à unir leur forces pour le renforcement de la compétitivité des opérateurs et de l'économie de la région. Cet accord, signé en présence du Wali de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Mhida, et de la directrice générale de l'Agence nationale des ports (ANP), Nadia Laraki, ambitionne de renforcer et de développer l'écosystème entrepreneurial et d'investissement dans la région.

Fidèles à leur approche privilégiant l'intelligence communautaire et la collaboration au service de la compétitivité de leur écosystèmes respectifs, et dans un souci constant d'amélioration et d'enrichissement du spectre des services offerts, les deux organismes œuvreront, à travers ce partenariat, pour une meilleure complémentarité des parcours clients et continueront à contribuer aux efforts collectifs, visant l'amélioration et la consolidation des offres d'ac-

compagnement destinées à l'entreprise et aux porteurs de projets tout au long de leur cycle de vie, et ce en adoptant une démarche de collaboration inclusive avec les acteurs de la communauté régionale.

Ainsi, les signataires conviennent de mettre en synergie leurs expériences et expertises, notamment dans les domaines des guichets uniques, de la relation client, de la veille économique, de la promotion, de l'innovation et du digital, au service de l'amélioration de la compétitivité des opérateurs et du développement économique de la région. S'exprimant à cette occasion, M. Mhida a souligné que cette convention s'inscrit en droite ligne avec le nouveau modèle de développement, lancé par SM le Roi Mohammed VI, notamment en ce qui concerne la garantie de la convergence et la complémentarité entre les programmes, afin d'améliorer l'offre territoriale et la climat des affaires, notant que cet accord permettra d'unifier les efforts en vue de renforcer les relations entre les acteurs économiques et institutionnels concernés par l'écosystème d'investissement et de commerce extérieur.

Il a indiqué que cet accord, le premier du genre entre un CRI et le Guichet unique PORTNET, constitue une "étape importante" pour renforcer le recours aux moyens numériques dans la gestion de l'offre territoriale et la promotion du commerce extérieur.

Pour sa part, Mme Laraki a relevé que cet accord, qui devrait être suivi d'accords similaires à l'avenir, est important pour le développement des dispositifs numériques des CRI et la mise à disposition de ces derniers une large base de données d'acteurs économiques locaux, notant que le Guichet "Portnet" s'est développé rapidement, au cours des dernières années, et a contribué de manière effective à la gestion immatérielle (numérique) des flux du commerce extérieur du Maroc, en particulier durant la période de crise sanitaire.

Elle a assuré que cet accord contribuera à renforcer la présence du Guichet unique au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui abrite le port Tanger Med, afin de consolider l'orientation africaine du Royaume, notant qu'il permettra également au Guichet d'accompagner les

acteurs institutionnels et économiques locaux dans le développement de leurs activités.

De son côté, le directeur général du CRI-TTA, Jalal Benhayoun, a affirmé que cette convention représente un engagement fort pour renforcer la coopération et développer un plan d'action commun dans les domaines du digital, des services du Guichet unique et de la simplification des procédures, pour unifier les efforts afin de servir au mieux l'écosystème d'investissement et d'améliorer les relations avec les clients, soulignant l'impact positif de cette étape sur l'accompagnement des entreprises et l'amélioration de l'offre territoriale.

Quant au directeur général par intérim du Réseau PORTNET, Youssef Ahouzi, il a mis l'accent sur l'importance de cet accord dans l'accompagnement continu des entreprises et des institutions dans le domaine du commerce international, et la facilitation des procédures d'importation et exportations, en plus de l'offre de nouvelles opportunités pour développer les activités des acteurs économiques locaux.



## Défis de cybersécurité

# Biden et les patrons de la tech en quête de solutions concrètes

« Le président américain Joe Biden a réuni, la semaine dernière, à la Maison Blanche des ministres, les patrons des géants de la tech et de grandes sociétés pour une réunion d'urgence sur la cybersécurité, après une vague d'attaques informatiques qui a mis en lumière des vulnérabilités majeures. »

« La réalité, c'est que la plupart des nos infrastructures essentielles sont détenues et gérées par le secteur privé, et le gouvernement ne peut pas répondre à ce défi tout seul », a déclaré le président.

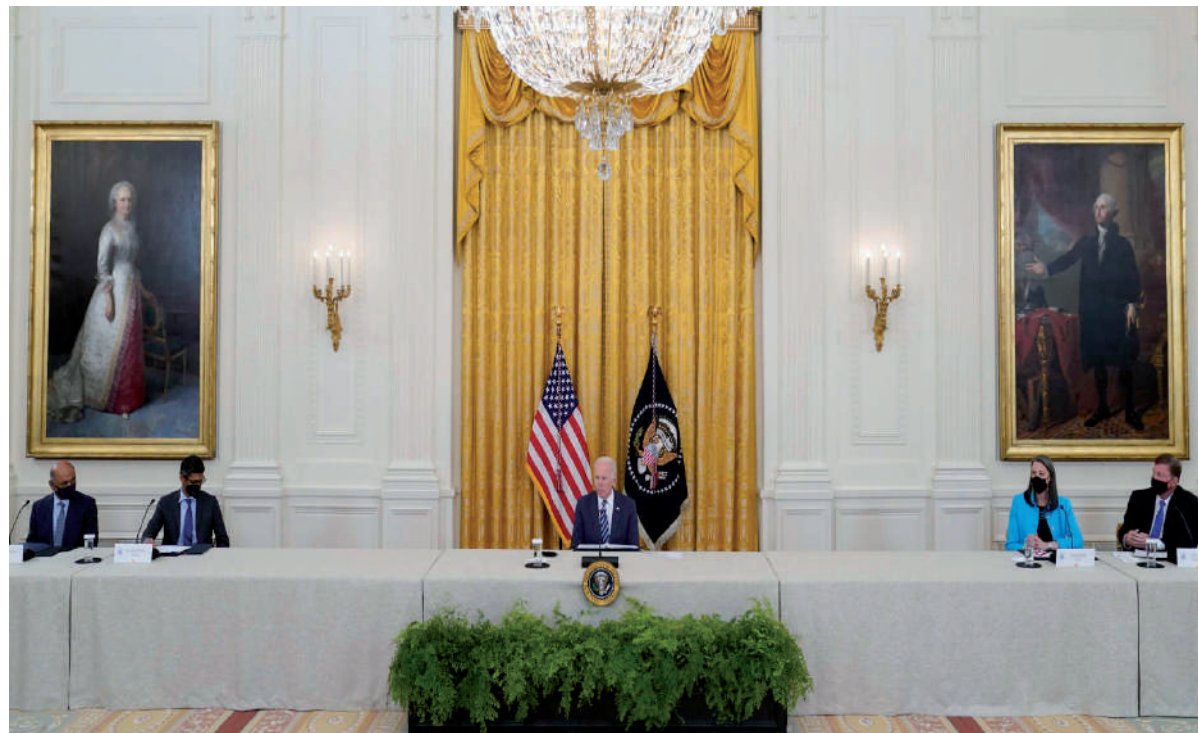
« Je vous ai invités ici aujourd'hui parce que vous avez le pouvoir, la capacité et la responsabilité, je pense, d'élever le niveau en matière de cybersécurité. Nous avons beaucoup de travail. »

A l'issue des échanges, les grandes sociétés de la tech, notamment les trois leaders mondiaux du cloud (informatique à distance), ont annoncé des programmes de formation et investissements dans la cybersécurité, d'après un communiqué.

Microsoft prévoit ainsi d'injecter 20 milliards de dollars sur cinq ans pour accélérer les efforts d'intégration de la sécurité par défaut dans les systèmes informatiques, à commencer par ceux des institutions américaines nationales et locales.

Amazon, de son côté, a promis de rendre accessible au grand public sa formation sur la sécurité conçue pour ses employés, tandis que Google va investir 10 milliards répartis sur cinq ans pour aider à sécuriser les chaînes d'approvisionnement informatiques et renforcer la sécurité des systèmes dits open-source (logiciels ouverts).

Les vols de données et attaques au rançongiciel se sont multipliés ces derniers mois, ciblant différentes entreprises et organisations, dont un opérateur américain d'oléoducs, une entreprise de conditionnement de viande, le système



informatique des services de santé irlandais et une grande compagnie aérienne indienne.

« Ces incidents ont créé un sentiment d'urgence », avait indiqué un haut responsable du gouvernement à la presse. « Nous devons évoluer vers un système où la sécurité est assurée par défaut », avait-il précisé.

L'objectif de la réunion était d'identifier quelles failles permettent aux pirates de pénétrer les systèmes, et donc de

rendre les équipements et logiciels plus résistants et plus imperméables.

« D'après vos estimations et nos calculs, environ un demi-million de postes ne sont pas pourvus dans la cybersécurité », a souligné Joe Biden.

La gigantesque cyberattaque qui a frappé les Etats-Unis fin 2020 a affecté les serveurs des e-mails de Microsoft et compromis le logiciel Orion de la firme américaine

SolarWinds, utilisé pour la gestion et la supervision de réseaux informatiques de grandes entreprises ou d'administrations.

Cet épisode a soulevé des questions sur la protection de 16 infrastructures clés, dont l'énergie, la défense, la production industrielle et l'alimentation.

Certains analystes ont appelé à des sanctions plus fermes contre la Russie et d'autres pays accusés d'abriter les pirates informatiques.

« Nous avons rallié les pays du G7 pour prendre des mesures contre les nations qui hébergent ces criminels », a indiqué le président américain.

« Et j'ai eu un sommet avec Vladimir Poutine où je lui ai dit clairement que nous attendions des actions de sa part aussi, parce qu'ils savent où ils sont et qui ils sont. »

D'autres experts proposent de mieux réguler les cryptomonnaies, utilisées par les hackers qui réclament des rançons pour rétablir un service qu'ils ont bloqué, selon le principe du rançongiciel.

Les patrons Sundar Pichai (Google), Andy Jassy (Amazon), Tim Cook (Apple) et Satya Nadella (Microsoft) sont venus à la Maison Blanche, ainsi que les dirigeants de JPMorgan Chase, Bank of America et d'autres sociétés financières et compagnies d'assurance, tout comme les responsables des principaux fournisseurs d'eau, de gaz et d'électricité.

Des directeurs d'organisations dédiées à l'éducation ont aussi participé aux échanges, animés par les ministres du Commerce, de la Sécurité intérieure et des hauts conseillers en cybersécurité.

## App Store

# Apple sous pression dévoile des concessions majeures



Apple va permettre aux éditeurs d'applications mobiles de proposer à leurs clients des moyens de paiement en dehors de l'App Store, un changement radical annoncé jeudi par le géant américain des technologies, qui subit une forte pression des autorités et de nombreuses entreprises sur son approche de la concurrence.

La société californienne a proposé dans un communiqué plusieurs modifications des règles de son incontournable magasin d'applications. Elles doivent être approuvées par un tribunal pour mettre fin à des poursuites de petites entreprises qui conçoivent des applications.

« Cet accord précise que les développeurs peuvent faire part d'offres aux utilisateurs en-dehors de leurs applis iOS (le système d'exploitation d'Apple, ndlr) », indique le groupe.

Concrètement, les applications pourront envoyer un email à leurs usagers pour les informer qu'ils peuvent acheter un abonnement, par exemple, via leur site web. Dans ce cas, l'éditeur ne paie pas de commission à Apple.

Des services de streaming connus comme Spotify ou Netflix contournaient déjà la commission en n'offrant pas la possibilité de souscrire via l'appli. Mais ils ne pouvaient pas les orienter vers leur site internet.

Sur l'appli Spotify, ce message s'affiche ainsi à côté des formules payantes : « Vous ne pouvez pas prendre d'abonnement Premium sur l'appli. On sait, ce n'est pas idéal ».

A l'utilisateur de comprendre, comme pour Netflix, qu'il doit souscrire sur la plateforme en ligne. Ce qu'il faisait volontiers pour des services aussi populaires, mais pas forcément pour les petites applications.

Le nouvel accord prévoit aussi de donner plus de marge

aux développeurs pour fixer les prix de leurs applis, des abonnements ou des achats au sein des applications. Apple entend enfin créer un fonds d'aide aux petits éditeurs américains, gagnant moins d'un million de dollars par an pour toutes leurs applis aux Etats-Unis.

Avec ces concessions, le fabricant de l'iPhone espère sans doute relâcher la pression sur différents fronts.

Du côté des tribunaux, Apple attend prochainement le verdict dans le procès que lui a intenté Epic Games.

L'éditeur du jeu Fortnite, comme de nombreux autres petits et grands développeurs, reproche à Apple d'abuser de sa position dominante en prélevant des commissions trop élevées sur les dépenses des consommateurs et en leur imposant l'App Store comme intermédiaire obligatoire entre eux et leurs utilisateurs.

Apple a toujours mis en avant l'impératif de sécurité et de confidentialité des données.

Si iOS mettait en place un système plus ouvert, l'App Store deviendrait "un grand bazar", avait assuré en mai Tim Cook, le patron du groupe, au tribunal.

La boutique numérique est le seul endroit où les utilisateurs d'iPhone ou d'iPad peuvent télécharger des applis tierces.

Comme iOS est le deuxième système d'exploitation mobile au monde, après Android (Google), ces consommateurs représentent un marché juteux. Ils ont dépensé 643 milliards de dollars sur des applications en 2020,

d'après Apple.

Jusqu'à présent, le groupe avait principalement fait des concessions sur la commission, qui est de 30% sur les ventes dans l'App Store et sur les achats de biens et services numériques au sein des applis - le niveau standard dans l'industrie.

Depuis le 1er janvier 2021, Apple applique un taux réduit de 15% pour les nouveaux venus et les développeurs ayant réalisé moins d'un million de dollars de revenus (après commission) l'année précédente. C'était déjà le cas pour les abonnements, à partir de la deuxième année.

Pas sûr néanmoins que ces preuves de bonne volonté suffisent à amadouer les ennemis du groupe de Cupertino.

« Il est peu probable que (l'accord présenté jeudi) réussisse à satisfaire les développeurs », a réagi l'analyste Rich Greenfield, de Lightshed, sur Twitter.

Quant aux autorités, elles ne semblent pas sur le point de changer de ton.

Saisie d'une plainte de Spotify, la Commission européenne a estimé en avril que le groupe à la pomme a bien « faussé la concurrence » pour évincer ses rivaux. En août, des sénateurs américains ont proposé une loi pour réguler les deux boutiques dominantes et contraindre le duopole Google-Apple à s'ouvrir beaucoup plus à la concurrence.

# La Chine franchit la barre du milliard d'internautes

La Chine a dépassé pour la première fois la barre du milliard d'internautes, l'usage du smartphone continuant à se développer rapidement avec la numérisation des services et l'essor des infrastructures, selon une étude publiée vendredi.

Un grand nombre de tâches peuvent être réalisées à distance dans le pays (paiement des factures de gaz et d'électricité, livraison de repas et médicaments, achats en ligne, consultations médicales...).

La Chine a gagné 21,75 millions d'internautes supplémentaires en six mois -- soit deux fois la population de la Belgique -- selon un rapport du Centre chinois d'information sur l'internet (CNNIC), un organisme officiel.

Le pays compte désormais 1,011 milliard de personnes connectées, d'après le dernier pointage réalisé en juin. Le CNNIC explique cette hausse par l'amélioration des infrastructures (antennes relais, réseaux), l'apparition de nouveaux services en ligne (service public, éducation)

ou encore la meilleure logistique dans les petites villes et les campagnes, qui permet de développer l'e-commerce. Le taux de couverture d'internet à l'échelle nationale est de 71,6% -- et de 59,2% en zone rurale.

La Chine surveille étroitement son internet pour en expurger tout contenu jugé sensible, comme les appels à renverser le gouvernement, les critiques trop frontales contre les politiques nationales ou encore la pornographie. Elle impose également aux sites et réseaux sociaux d'avoir leurs propres censeurs pour réaliser cette tâche en amont.

Le contrôle s'est renforcé ces dernières années sous la direction du président Xi Jinping, qui prône un renforcement croissant de l'idéologie socialiste et de la moralité au sein de la société.

Plusieurs sites étrangers sont par ailleurs bloqués en Chine, comme Facebook, Google, Instagram, Whatsapp, Gmail, YouTube ou encore de nombreux médias.





## 1ère édition du festival du court métrage de Marrakech L'Égypte à l'honneur d'un pont culturel entre la ville Ocre et le monde

« La première édition du festival du court métrage de Marrakech sera organisée entre fin septembre et début octobre 2021, apprend-on jeudi auprès des organisatrices. »

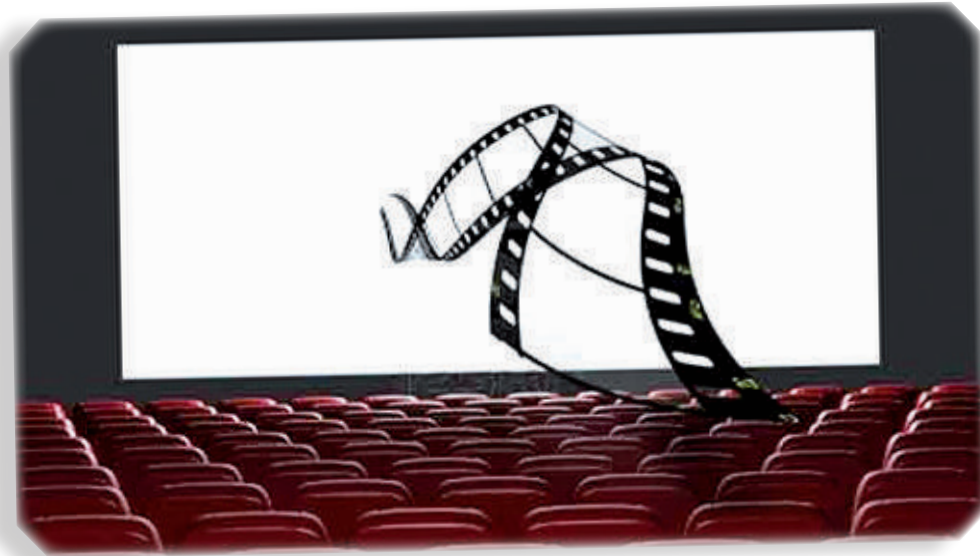
Ayant pour mission de créer un pont entre Marrakech et le monde du court métrage et de mettre en valeur les talents locaux tout en partageant le travail de cinéastes étrangers, le festival du court métrage de Marrakech est le premier festival organisé par des fondatrices femmes à savoir Ramia Beladel et Thaïs Martin, deux artistes basées dans la cité ocre, avec des années d'expérience de curation d'événements culturels. Cette première édition, qui mettra l'Égypte à l'honneur, offrira aux cinéphiles une sélection diversifiée de 42 courts métrages de réalisateurs émergents et établis, ajoute-t-on de même source, notant que les organisatrices ont prévu des lieux de projection privés extraordinaires, notamment à Jnane Tamsna et les sites du patrimoine dans l'ancien quartier de Lakour.

D'une durée d'une semaine en plein air, avec un respect de distanciation sociale, limité à 70 personnes par jour, le mini-festival, présentera une sélection diversifiée, outre une sélection de films étrangers et un programme en compétition, axé sur les talents marocains.

Présidé par le cinéaste Kamal Hachkar, le jury de cette première édition sera composé de Daniele Juisa, ancienne réalisatrice et productrice, Marie Courtin, première productrice de photoshoot pour les magazines et marques de mode à Marrakech et Mehdi Sefrioui, photographe de mode, outre l'acteur Tarik Mounim.

Par ailleurs, parmi les courts métrages en lice pour le prix du « Meilleur film », figurent « Far from Casablanca », produit par Youssef Rhanem, « Ghost of Spacetime » (Mohamed Rezki), « The Last Wave » (Mohamed El Haouy) et « Close Your Eyes » (Sigma Technologies).

Pour les nominés dans la catégorie « Meilleur Réalisateur », la liste comprend « Ghost of Spacetime » de son réalisateur Karim Tajouaout, « Dead Leaves » de Youssef Benjelloun et Yahya Bensliman, « Far from Casablanca » de Youssef Rhanem et « Close Your Eyes » d'Oussama Abdouh.



(Canada)

Concernant la catégorie « Meilleur Acteur », concourent Mehdi Kanissi « Far from Casablanca », Abdenbi El Bennioui « Close Your Eyes », Azelarab Kaghat « Dear Father » et Mohamed Hmimsa « Un Philosophe ».

Les films marocains qui ont été sélectionnés « Hors Compétition » sont: « Dear Father » de Khalil Hassani, « Dead Leaves » de Youssef Benjelloun et Yahya Bensliman, « The White Magic » de Tarik Rasmî, « Pour le meilleur et pour le pire » de Meryem Benheddi, « Home: Wlad les Interstices » de Sarah Maacha, « Occupation Killer » de Walid Ayoub, « Le temps d'une toile » de Mouhoub Nacera et « EXIT » de Sarra Rkha & Lucas Jaquier.

Par ailleurs, dans la catégorie des films étrangers « Hors compétition », figurent « Landstrength » de Jérémy Griffaud (France), « 54 / The Blind Turtle and the Endless Sea » d'Isabella Margara (Grèce), « Conditional Love » d'Osama Elsamadony (Angleterre), « KOSMOS » de Zied Ben Chaabane (Tunisie), « The Recovery King » d'Abdallah Mansour Bougherraf (Algérie), « Maradona's Legs » de Firas Khoury (Palestine), « FISH » d'Ingrid Liavaag (Norvège), « ZOO » de Will Niava

et « Sarajevo Film Festival » de Johan van der Keuken (Pays-Bas).

Il s'agit également de « The Rift » de Louis Devereux (Angleterre), « Wolf's Milk » de Munir Atalla (Jordanie), « Vincent Before Noon » de Guillaume Mainguet (France), « Fedor's Journey Through Moscow At The Turn Of The XXI Century » d'Axinya Gog (Russie), « Call Me Neginho » de Selim Harbi (Cape Vert/Allemagne/Tunisie) et « Matryuchka » de Jihane Joypaul et Kinan Youssef (France).

L'Égypte, qui est à l'honneur lors de cette 1ère édition, participe également en « Hors compétition » avec « Wintry Spring » de Mohamed Kamel, « The Circle » de Mohamed El Gohary, « Shelter of the Stranger » de Mahmoud Abdelsalam, « Ghorab Al Bayn » d'Ahmed Dahroug, « Pastitio » de Mai Mustafa Ekhou, « Damascus Cairo » de Steven Magdy, « Temporary » d'Abdallah Dnewar, « If You Find Me in Cairo » de Randa Ali, « AM Bayoumy » de Yasser Zaki, « Room of A Dying Bird » d'Ahmed Samir, « Everybody Celebrate » d'Ahmed Ezzat, « Family Routine » d'Ahmed Hamed, « Cairo, not a city for love » de Mahmoud Goda et « 600 kilos » de Mohamed Salah.

## A Marseille, « ville-monde », Art-o-rama tremplin pour des artistes émergents

« Pour de jeunes galeries, c'est une belle chance de rencontrer des collectionneurs », sourit Suzana, trentenaire venue de Bucarest présenter une artiste allemande. Le salon international d'art contemporain Art-o-rama a ouvert ce week-end à Marseille (sud de la France) avec l'ambition de soutenir les créateurs émergents.

L'événement, qui en est à sa 15e édition, profite de la fin du mois d'août pour faire se rencontrer de grandes fortunes intéressées par l'art en villégiature sur la Côte d'Azur ou en Provence, des galeries de toute l'Europe, des collectionneurs locaux, des conservateurs de musées ou fondations et des artistes espérant avoir les moyens de continuer à créer.

« Nous mettons vraiment l'accent sur les artistes jeunes et émergents dans une ville-monde, Marseille, qui est comme un atelier géant et attire de plus en plus de créateurs », souligne Véronique Collard Bovy, directrice de Fraeme, l'association co-organisatrice du salon au pôle artistique de la Friche de la Belle-Mai.

Les 44 galeries sélectionnées, dans un format volontairement intimiste, sont originaires de 11 pays, de la Russie à la France en passant par la Roumanie ou l'Allemagne, avec cette année un partenariat avec la scène barcelonaise dont la galerie ADN présente des dessins inspirés des luttes sociales de Marinella Senatore.

« Art-o-rama peut servir d'instance de validation pour de jeunes galeries qui accèdent ensuite à un autre niveau de foire après avoir fait des rencontres chez nous », souligne Véronique Collard Bovy. C'est l'expérience vécue par la galerie Suprainfinit de Bucarest, fondée en 2015 par la jeune Roumaine Suzana Vasilescu. « Nous sommes venus à Art-o-rama en 2019 pour la première fois et nous avons fait beaucoup de rencontres, cela nous a permis ensuite d'être invités à Art Bruxelles et Arco Madrid », explique-t-elle.

Cette année, elle présente à Marseille les orchidées en céramique de Kristin Wenzel. Ces fleurs aux formes suggestives ont inspiré l'artiste allemande durant le confinement, période d'intenses balades



dans la nature mais marquée aussi par « l'absence de flirt, de corps qui se mêlent ».

Galeriste à Cologne (ouest de l'Allemagne), Philipp von Rosen voit aussi Art-o-rama comme plus accessible que la Fiac de Paris, un des trois plus grandes foires mondiales d'art contemporain avec Frieze à Londres et Art Basel en Suisse.

« Nous pouvons avoir un bel espace d'exposition ici à Marseille. C'est un salon où on trouve des gens intéressés par les concepts de l'art, son sens politique », estime-t-il. Sur son stand, l'artiste espagnole Anna Malagrida a photographié dans une série émouvante les mains des parieurs dans un bar PMU en région parisienne. Pour ces joueurs, le jeu est un espoir d'échapper à la pauvreté, même si, lâche l'un d'eux, « la chance est comme ça, elle va, elle vient ». « Nous venons au salon depuis le début. Il y a des galeries parisiennes que nous connaissons, des artistes émergents, ça se renouvelle à chaque édition et cela nous permet de voir ce qui bouge dans le monde de l'art », confie André Duclos, collectionneur marseillais qui déambule avec sa femme.

Cette année, quatre prix ont été créés. Les collectionneurs privés Benoît Doche de Laquintaine et italiens de la collection Taurisano ainsi que deux entreprises achèteront une des œuvres exposées. « Nous voulons donner un éclairage à la peinture qui a parfois été un peu oubliée par l'art contemporain », a expliqué à l'AFP Eric Chauveau, dirigeant de Pebeo, fabricant historique de peintures pour l'art qui dote un de ces nouveaux prix, remporté par l'Italienne Bea Bonafini.

« Pour un artiste, surtout en début de carrière, voir une œuvre acquise, c'est une joie, un signe qui donne confiance », remarque la peintre Codruta Cernea, en visite sur le salon.

Les jeunes artistes locaux bénéficient aussi d'un coup de pouce avec un prix attribué par la région Provence-Alpes Côte d'Azur aux diplômés d'écoles d'art du Sud-Est. La lauréate Flore Saunois bénéficiera notamment d'une aide à la création de 2.000 euros et d'un espace d'exposition lors du prochain salon Art-o-rama.

### Prix du Festival international du film d'Amman

#### Six films marocains en lice

Six films marocains sont en lice pour les prix de la 2ème édition du Festival international du film d'Amman, qui se poursuit jusqu'au 31 août en Jordanie. Les films participant au festival concourent pour remporter les prix du Bouclier d'iris noir (Fleur nationale de Jordanie), du meilleur long métrage arabe, du meilleur film documentaire et du meilleur court métrage arabe. Ainsi, trois films marocains participent à la compétition des longs métrages : « Oliver Black » de Taoufiq Baba, « Une autre bataille » de Mohamed Fekran et « Rue Contact » d'Ismail El Iraki. Dans la compétition du film documentaire arabe, la Marocaine Karima Saidi participe avec son film « Dans la maison ». Par ailleurs, deux films marocains sont en compétition pour le prix du court métrage arabe, à savoir « L'enfant rebelle » de Shahrazad Mounni Bardaei et « Aisha » de Zakaria Mounmi.

Vendredi, le long métrage « Une autre bataille » et le film documentaire « Dans la maison » ont été projetés dans le respect strict des mesures de précaution mises en place pour limiter la propagation de la Covid-19.

Le film « Une autre bataille », présenté pour la première fois dans le monde arabe, jette la lumière sur la question de l'immigration clandestine, notamment chez les enfants mineurs, en racontant l'histoire de trois enfants cherchant à émigrer clandestinement vers la rive nord de la méditerranée et les risques auxquels ils seront confrontés pour réaliser leur rêve. Cette œuvre cinématographique est le premier long métrage du réalisateur Mohamed Fekran qu'il a déjà projeté dans de nombreux festivals internationaux.

Quant au film « Dans la maison », il raconte la relation de la réalisatrice avec sa mère, qui souffre de la maladie d'Alzheimer. De Bruxelles à Tanger, l'œuvre revient sur le parcours d'une famille de la diaspora, façonné par des moments de confession ou de silence et des sentiments de douleur et de joie. Le film est lauréat du prix du jury du Festival international du film documentaire Millénum 2021. Le long métrage « Oliver Black » raconte l'histoire de Vendredi, un jeune noir africain qui traverse le désert pour maîtriser l'art du cirque au Maroc, mais finit par rejoindre l'organisation terroriste « Daech ».

Le film a remporté de nombreux prix nationaux et internationaux, dont le Grand Prix du meilleur film au Seoul Guro International Kids Film Festival 2021, le prix du meilleur acteur dans un rôle principal au Festival national du film de Tanger 2020, le prix du meilleur réalisateur et meilleur acteur au Los Angeles Fashion Festival 2020. Parallèlement aux projections de films, le festival sera marqué également par des ateliers, des séminaires et des rencontres sur des thèmes variés, avec en outre deux plateformes pour soutenir des projets en développement ou en post-production. Lors de cette 2ème édition, l'événement accueillera le Festival du Film Franco-Arabe, dans une section spéciale baptisée « Rendez-vous avec le Cinéma Franco-Arabe ».

En outre, le programme du festival comprend la section dénommée « Le premier et le plus récent », qui retrace le parcours cinématographique d'un réalisateur chevronné. Cette année sera dédiée au réalisateur syrien Mohamed Malas, en mettant en exergue l'évolution de son style dans le cinéma au fil des ans. Dans le cadre des activités du festival, quatre films seront projetés pour la première fois dans le monde, tandis que huit films seront projetés pour la première fois dans le monde arabe. Les films participant au festival seront projetés dans différents lieux à l'intérieur et à l'extérieur de la capitale Amman.

الإذاعة المغربية  
**RIM**  
RADIO DE L'INFORMATION MAROCAINE

## إذاعة الأخبار المغربية



جديد  
NOUVEAU

تابعونا الآن على

[www.rimradio.ma](http://www.rimradio.ma)

[@RIMRADIOMAP](https://www.facebook.com/RIMRADIOMAP)

وكالة المغرب العربي للأنباء  
**MAP**  
AGENCE MAROCAINE DE PRESSE



## Lions de l'Atlas

## Les U23 et les U17 en stage à Maâmoura

« L'équipe nationale des moins de 23 ans (U23) de football a entamée un stage de préparation ce dimanche, au complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, à Salé. »

A cet effet, vingt sept joueurs ont été convoqués pour prendre part à cette concentration, indique la Fédération royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site internet.

## Voici la liste des joueurs convoqués :

- 1- Youssef Laghzal (Ittihad Touarga)
- 2- Abdallah Al Khabadi (FUS Rabat)
- 3- Yassine Zoubir (Raja Casablanca)
- 4- Adil Tahif (Chabab Mohammedia)
- 5- Mohamed Jaouab (Académie Mohammed VI)
- 6- Bilal Al Ouadghiri (Maghreb Fès)
- 7- Zakaria Darouich (Chabab Mohammedia)
- 8- Mohamed Souboul (Raja Casablanca)
- 9- Marouane Ouharou (Ittihad Khemisset)
- 10- Anas Soufir (Olympic Safi)
- 11- Oussama Errooui (FUS Rabat)
- 12- Hamza Bouskel (Ittihad Touarga)
- 13- Hamza Lazaar (Olympic Safi)
- 14- Abdellah Farah (Raja Casablanca)
- 15- Omar Al Mallouki (Ittihad Khemisset)
- 16- Amine Saouane (Mouloudia Oujda)
- 18- Charaf Boulahroud (Chabab Mohammedia)
- 19- Salaheddine El Rahouli (Olympic Safi)
- 20- Chikhi Al Kouri (AS FAR)
- 21- Taoufik Ben Tayeb (Académie Mohammed VI)
- 22- Hamza Dari (Difaa El Jadida)

- 23- Hamza Ikmane (AS FAR)
- 24- Reda Zemrani (Kawkab Marrakech)
- 25- Mohamed Boukhriss (Ittihad Khemisset)
- 26- Abdellah Himoud (Wydad Casablanca)
- 27- Abderrazak Nakouss (Chabab Mohammedia).

Concernant les U17, trente joueurs ont été convoqués pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 03 septembre, précise la FRMF sur son site web.

1. Taha Boulghouzil (Académie Mohammed VI de football)
2. Anouar Belfayda (Chabab Mohammedia)
3. Imran Sadiki (AS FAR)
4. Hamid Ait Boudal (Académie Mohammed VI de football)
5. Mohamed Zineddine Kabdani (AS FAR)
6. Abdeljabbar Laarej (Amal Souira)
7. Hamza Khoutoun (Raja Casablanca)
8. Nabil Bacha (FUS Rabat)
9. Ayman El Haw (Renaissance Berkane)
10. Saïfeddine Chlghmou (Raja Casablanca)
11. Hatim El Aoufir (Académie Mohammed VI de football)
12. Mohamed Adam Bahita (Kawkab Marrakech)
13. Adam Lmsidi (Maghreb Fès)
14. Adam Chakir (Académie Mohammed VI de football)



15. Adam Birou (FUS Rabat)
16. Zakaria Kssari (Tihad Casablanca)
17. El Mehdi El Hamdaoui (Renaissance Berkane)
18. Abdelhamid Maali (Ittihad Tanger)
19. Allal El Soubhi (Maghreb Fès)
20. Mouad El Charti (Renaissance Berkane)
21. Adam Hanin (FUS Rabat)
22. Ilias Jouadi (Raja Casablanca)
23. Mohamed Bitah (Chabab Mohammedia)
24. Saber Lotfi (Académie Mohammed VI de football)
25. Salaheddine Sahib (AS FAR)
26. Mohamed El Wahb (Hassania Agadir)
27. Abranchim Ennaji (Ittihad Tanger)
28. Hamza El Jalid (FUS Rabat)
29. Souhail Aissout (FUS Rabat)
30. Adam Baallal (Académie Mohammed VI de football).

## Angleterre

## Liverpool bute sur Chelsea, Ziyech sur le banc !



A 11 contre 10 pendant 45 minutes, Liverpool n'a pas pu venir à bout de Chelsea (1-1) samedi lors de la 3e journée du

Championnat d'Angleterre, tandis que City a écrasé Arsenal (5-0), lanterne rouge du championnat.

Le premier gros choc de la saison, entre les deux derniers vainqueurs de la Ligue des champions, a tenu toutes ses promesses en termes d'intensité, malgré des conditions physiques encore non optimales à ce stade de la saison.

Portés par leur public, qui vivait son premier gros choc à Anfield depuis la réception de l'Atlético Madrid en mars 2020, les Reds n'ont vraiment dominé leur adversaire que lors des deux premiers quarts d'heure de chaque mi-temps, et sans se créer un nombre d'occasions suffisant.

Les Blues ont profité d'une légère baisse de régime pour obtenir un corner et marquer dès leur première opportunité, sur une tête renversée de Kai Havertz, qui a lobé Alisson (22e, 0-1). La suite de la première période a été compliquée pour les Reds, souvent menacés en contre-attaque, notamment par le duo Mason Mount - Romelu Lukaku (26e, 35e). Sans vraiment le mériter, ils ont égalisé dans

le temps additionnel, suite à une série de tentatives devant le but, puis une main de Reece James en dernier recours, exclu dans la foulée. Mohamed Salah a transformé dans la foulée son 17e penalty en 18 tentatives (45e+5, 1-1).

Leur pression a été très intense au retour des vestiaires, face à des Blues en infériorité numérique et privés de N'Golo Kanté, sorti à la pause après avoir reçu un coup et désormais incertain pour le prochain rassemblement de l'équipe de France.

Profitant de la fatigue des Reds, les joueurs de Thomas Tuchel ont géré l'infériorité numérique pour aller chercher le point du nul. Avec sept points, Liverpool et Chelsea occupent respectivement la 2e et 3e place du classement, derrière West Ham, accroché par Crystal Palace (2-2).

Tottenham aura l'occasion de prendre la tête du classement dimanche, en cas de victoire

contre Watford, alors que Manchester United se déplacera à Wolverhampton.

Manchester City a accompli son deuxième festival offensif de suite (5-0) et enfoncé Arsenal à une humiliante dernière place. Gündogan (7e), Ferran Torres (12e, 84e), Gabriel Jesus (43e) et Rodri (53e) ont marqué les buts du champion en titre, profitant aussi de l'exclusion précoce du Gunner Granit Xhaka (37e).

L'échec du transfert de Harry Kane, qui a préféré rester à Tottenham, ne semble pas avoir pesé le moins du monde sur la forme des Citizens, qui avaient eu la peau de Norwich sur le même score une semaine auparavant.

Pour les Gunners, cette correction, et surtout la dernière place avec zéro point au bout de trois matches, met un peu plus en difficulté l'entraîneur Mikel Arteta, après deux premiers revers à Brentford (2-0) et contre Chelsea (2-0).

## Espagne

## En attendant Mbappé, le Real s'impose face au Betis

Sans Kylian Mbappé, attendu par tout un club, le Real Madrid s'est imposé 1-0 contre le Betis Séville pour la 3e journée de Liga, délivré par le revenant Dani Carvajal tandis que l'attaque madrilène est restée muette samedi soir. Alors que le transfert attendu du prodige du Paris SG Kylian Mbappé vers le club madrilène tient en haleine l'Espagne du football depuis plusieurs jours, le Real s'est montré timide sur le terrain du Betis, et n'a arraché la victoire que grâce à une reprise de volée salutaire du latéral Dani Carvajal (61e), sur un centre en retrait de Karim Benzema.

Sept mois après sa blessure aux ischio-jambiers qui l'a privé d'Euro et tenu éloigné des terrains depuis le début de l'année 2021, Carvajal s'est montré décisif dès son deuxième match. Son dernier but sous le maillot blanc remontait au 30 novembre 2019.



Et heureusement que c'est un défenseur qui s'est chargé d'alimenter le tableau de marque côté "Maison blanche". Car en l'absence de "Kyky", le trio d'attaque du Real, composé de Gareth Bale, Karim Benzema et Vinicius, n'a pas su concrétiser les

occasions.

Le plus actif des trois a été Vinicius: très en vue depuis le début de la saison avec trois buts en deux fins de matches sur les deux premières journées de Liga, le prodige brésilien poli par Zinedine Zidane, très attendu cette saison, a été

récompensé par une place de titulaire samedi soir à la place d'Eden Hazard... et a prouvé à Carlo Ancelotti qu'il faudra compter avec lui cette saison. "Karim (Benzema) a dû descendre très bas pour aider à la récupération. Mais il a fini par créer des différences, comme toujours, et il a offert une magnifique passe décisive. (...) L'équipe sait jouer de manière verticale, mais je crois que le travail défensif, on doit le faire avec davantage d'intensité", a glissé "Carletto", "assez satisfait" du début de championnat de son équipe.

Bale et Benzema ont été moins en vue, même s'ils ont bien combiné sur deux actions successives à la 52e: deux centres du Gallois pour deux reprises du Français qui ont été annulées pour hors-jeu.

Les Merengues ont été mis en difficulté, surtout en première période, par un Betis mené par Nabil Fekir plus présent

en début qu'en fin de partie.

Les Andalous se sont procuré autant d'occasions que les Madrilènes avant la pause, mais la première période a été hachée, avec un total de six cartons jaunes distribués, dont un seul côté merengue.

Grâce à ce succès, le Real prend provisoirement la tête du classement au bénéfice de la différence de buts générale, avant les matches de l'Atlético Madrid et du FC Barcelone dimanche.

Plus tôt dans la journée, deux équipes basques s'étaient imposées sur le plus petit des écarts: l'Athletic Bilbao a arraché la victoire à Vigo grâce à un but d'Iñaki Williams, tandis que la Real Sociedad s'est défaite de Levante 1-0 à domicile. Le Séville FC de Julen Lopetegui, quant à lui, a été accroché 1-1 sur le terrain d'Elche.



## Paralympiques-2020

# L'arrivée «extrêmement émouvante» des deux sportifs afghans à Tokyo



“ Les deux sportifs afghans, arrivés à Tokyo pour les Jeux paralympiques depuis Paris après leur évacuation de Kaboul, ont fait une arrivée "extrêmement émouvante" au Village paralympique, ont raconté les responsables des Jeux dimanche. ”

Zakia Khudadadi et Hossain Rasouli, arrivés au Japon samedi soir, sont prêts à participer aux Jeux paralympiques, après avoir quitté la semaine dernière leur pays aux mains des Talibans depuis le 15 août.

"Les deux sportifs sont ici à Tokyo pour accomplir leurs rêves, envoyant un message très fort d'espoir à beaucoup d'autres sportifs dans le monde", a déclaré le porte-parole du Comité international paralympique (CIP), Craig Spence.

Khudadadi et Rasouli ont été accueillis au Village paralympique samedi soir par le président du CIP Andrew Parsons, la présidente du conseil des athlètes au CIP Chelsey Gotell, ainsi que le chef de mission de la délégation afghane Arian Sadiqi. "Comme vous pouvez l'imaginer, cette rencontre a été extrêmement émouvante", a confié Spence, avant d'ajouter: "il y a eu beaucoup de larmes de la part de tout le monde dans la pièce. C'était une rencontre incroyable".



Les deux athlètes ont passé une semaine à Paris, s'entraînant à l'Institut national d'expertise et de performance sportives (INSEP) après leur évacuation. Le sprinteur Hossain Rasouli, qui a perdu son bras gauche dans l'explosion d'une mine, devait s'aligner sur 100 m mais il est arrivé trop tard pour les séries qui ont eu lieu samedi. Il participera mardi au concours de saut en longueur.

La taekwondoïste Zakia Khudadadi concourra en moins de 49 kg jeudi (catégorie K44).

Craig Spence a souligné que la santé mentale et le bien-être des sportifs étaient la "première des priorités" du CIP.

Spence a ajouté que les organisateurs voulaient éviter un "festival de selfies" avec les autres participants dans le village, mais a souligné que les deux Afghans pourraient se mêler aux autres participants. "Nous ne disons pas +vous devez simplement rester dans vos chambres et ne pas sortir+", a-t-il souligné. "Nous leur disons qu'une fois qu'ils auront fait leur quarantaine de trois jours, ils pourront vivre pleinement l'expérience d'être au village des athlètes."

En leur absence, le drapeau afghan avait défilé symboliquement mardi lors de la cérémonie d'ouverture.

## Egypte

## Découverte à Alexandrie de zones urbaines vieilles de 2.300 ans

“ L’Égypte a annoncé vendredi la découverte dans la ville d’Alexandrie (nord) de vestiges de zones "résidentielles et commerciales" datant au moins du IIe siècle avant notre ère. ”

Dans un communiqué publié sur Facebook, le ministère égyptien des Antiquités a indiqué que ces faubourgs, découverts au terme de neuf mois de fouilles par une mission archéologique égyptienne dans le quartier de Chatbi, dans l'actuel centre d'Alexandrie, avaient une fonction "résidentielle et commerciale".

Selon le directeur du Conseil suprême des Antiquités, Mostafa Waziri, cité dans le communiqué, les études préliminaires sur les vestiges apparents ont révélé "qu'ils étaient constitués d'une rue principale et de rues adjacentes reliées par un réseau d'égouts".

Périphériques à l'ancienne capitale des dynasties grecque et romaine, ces quartiers ont été fréquentés de la fin de la période ptolémaïque et jusqu'au milieu de la domination romaine de l'Égypte, une



période courant du "IIe siècle avant J.C. au IVe siècle de notre ère", précise le responsable.

Les archéologues y ont mis au jour un grand nombre de puits taillés dans la roche et un réseau

de citernes à eau, poursuit le communiqué.

Ils ont également découvert la moitié d'une statue en albâtre représentant "un empereur romain" non identifié, 700 pièces de monnaie antique, de nombreuses amphores, des amulettes, de la vaisselle et des outils.

Selon Ahmed Abou Hamd, un responsable des Antiquités à Alexandrie, également cité, les vestiges visibles correspondent à "un marché, des ateliers de fabrication et des boutiques d'ex-voto et de sculptures".

Le Caire a annoncé plusieurs importantes découvertes archéologiques ces derniers mois avec l'espoir de relancer le tourisme, un secteur qui a rencontré beaucoup de difficultés depuis la révolution de 2011 qui a chassé l'ancien président Hosni Mubarak du pouvoir, difficultés encore accentuées par la pandémie de coronavirus.

En juillet, les autorités ont dévoilé la découverte d'un navire militaire et d'un complexe funéraire à Héracléon, cité antique immergée dans la Méditerranée près d'Alexandrie, datant du IVe siècle avant notre ère.

